



MGR. O'DWYER,

EVÊQUE DE LIMERICK,

ET LES

NATIONALISTES IRLANDAIS.

Comment le Décret du Saint-Siège est observé en Irlande.

OCTOBRE, 1890.

MGR. O'DWYER, EVÊQUE DE LIMERICK,

ET LES

NATIONALISTES IRLANDAIS.

Comment le Décret du Saint-Siège est observé en Irlande.

Les pages qui suivent sont un abrégé des événements se rattachant à un grave scandale qui se produisit en Irlande vers la fin du mois d'août. En substance, voici ce dont il s'agit : Un évêque Irlandais fut publiquement insulté dans sa propre ville épiscopale, par des hommes qui sont les chefs du parti Parnelliste et qui se posent comme catholiques. Quelques mots suffiront pour expliquer l'origine de ce scandale.

On sait que, depuis plusieurs années, il existe en Irlande une grave agitation dans un certain but politique et que cette agitation a pris une forme agraire. Les tenanciers se plaignaient que leur fermage était trop élevé. Afin de faire face à leurs plaintes, dès l'année 1881, le Gouvernement fit une loi d'après laquelle le montant du fermage à payer par les tenanciers ne serait plus fixé d'après la loi naturelle des offres et demandes, mais juridiquement par un tribunal impartial,—le tribunal agraire. Malheureuse-

ment cette législation ne calma pas le peuple, car excité par une ligue, appelée d'abord Ligue Agraire, puis plus tard Ligue Nationale, il persista dans son agitation.

Ceux qui désireraient s'enquérir du caractère de cette ligue,—de ses actes, ses finances, ses relations avec l'étranger, son administration, en un mot de toute son organisation et des conséquences de son enseignement,—feront bien d'étudier le rapport officiel de la Commission Spéciale qui procéda juridiquement à une enquête approfondie sur tout ce sujet.* Tout lecteur impartial qui fera cette étude ne perdra pas son temps, car dans ce document il trouvera des preuves abondantes que, sous prétexte de chercher à obtenir la réforme de certains abus, les ennemis de l'Eglise ont activement travaillé en Irlande à détruire cette affectueuse obéissance que le fidèle peuple Irlandais a, pendant tant de siècles, témoigné au Saint-Siège.

Le triste et lamentable récit que nous allons ici mettre sous les yeux du lecteur n'est qu'une nouvelle preuve frappante de ce fait des plus affligeants—si toutefois une autre preuve était nécessaire après les étonnantes révélations faites par les juges de la commission spéciale.

Le but politique de l'agitation Irlandaise n'a absolument rien à faire avec le but que nous nous proposons. Le but que les Irlandais ont en vue peut être sage et désirable ou encore il peut être tout-à-fait le contraire. Le système d'autonomie généralement appelé "*Home Rule*" produira-t-il ou non les fruits de la paix, le contentement

---

* Ce rapport est publié comme document officiel et a été, par ordre de Sa Majesté, déposé en février cette année sur le bureau des deux Chambres. Il a pour titre: "Report of the Special Commission of 1888." C—5,981. Il se trouve à Londres chez Eyre & Spottiswoode, 1890, au prix de 1 franc 65 centimes.

et la richesse en Irlande? C'est là une question d'opinion. Chacun est libre d'en dire ce qu'il pense, en un mot d'avoir son opinion. Le point vraiment important n'a rien à voir au but vers lequel, ostensiblement du moins, l'agitation tend. Le point essentiel, je dirai le seul point est de savoir si les moyens employés pour arriver à ce but sont moraux.

Or durant la lutte, deux moyens d'agitation furent introduits en Irlande, qui bientôt se firent remarquer par leur emploi fréquent et public. Ce sont le Boycottage et le Plan de Campagne.

Le Boycottage est ce que j'appellerai un système d'intimidation d'après lequel la ligue déclare déchu de tout droit quiconque désobéit à ses ordres et le met au ban de l'opinion publique. D'après M. Parnell lui-même, quand il appuya ce moyen d'agitation, en 1880, toute personne boycottée est "*à fuir comme on fuit un lépreux.*" Personne ne peut lui vendre, personne ne peut lui acheter quoi que ce soit; c'est un paria et trop souvent on le repousse de la maison de Dieu et après sa mort on le laisse même sans cercueil. De fait, c'est un système fondé sur la malice calculée et sur la haine. Ceux qui n'ont jamais vu ce terrible système de tyrannie révolutionnaire à l'œuvre, pourront se faire une idée de sa cruauté en parcourant le sermon prêché le 14 septembre dernier par un prêtre de Tipperary où le boycottage est appliqué, en ce moment, d'une manière tout-à-fait rigoureuse et générale.* Dans son sermon, ce prêtre parlant du boycottage dit qu'il "*fait mourir à petit feu*"

On applique le boycottage contre tous ceux, hommes, femmes, veuves même, qui faisant ce qu'ils ont le droit moral et légal de faire, excitent le ressentiment de la ligue ; souvent même les enfants des personnes

* Tipperary se trouve dans le diocèse de Cashel, dont Mgr. Croke est Archevêque.

boycottées ont à en souffrir ; on l'applique à ceux qui payent leurs dettes quand la ligue le leur a défendu ; on l'applique à ceux qui désirent la paix alors que la guerre a été décidée ; on l'applique surtout à ceux qui osent prendre une ferme dont le tenancier a été évincé. Celui qui a l'audace de faire cela, on l'appelle "*Landgrabber*," et c'est contre lui surtout que le boycottage est employé avec une recrudescence de férocité.

Si un tenancier refuse de payer le fermage déclaré équitable par le tribunal agraire, il est clair que le seul remède, dans un tel cas, est de remettre l'affaire entre les mains de la justice et, comme dernière ressource, de le mettre dehors. Mais la loi, tout en jugeant ainsi, déclare, afin que la justice ne soit pas lésée, que le tenancier évincé en Irlande peut toujours avoir la valeur de son intérêt dans la ferme. Cet intérêt qui est la proprieté du tenancier et que lui donne la loi de 1881 déjà mentionnée, a souvent une valeur considérable. Naturellement cette procédure de la civilisation n'encourage pas l'agitation agraire. Sous l'administration pacifique de la loi de 1881 et des lois agraires faites plus tard pour compléter celle de 1881, il n'aurait en aucune façon pu y avoir de guerre entre les propriétaires et les tenanciers et par suite pas d'évictions. Comment alors la lutte devait-elle être continuée? Comment faire pour exciter la sympathie à l'étranger ? C'est alors que la ligue de son côté décréta, pour sa propre protection, que le malheureux tenancier devrait refuser de payer ses dettes, devrait se laisser mettre dehors et ne rien accepter, en compensation, pour l'intérêt qu'il a dans la ferme. Au lieu de tout cela il faudra qu'il tienne bon ou au moins qu'il surveille de près sa ferme qui devra rester vacante et abandonnée. Si quelqu'un a le courage de venir offrir de la louer il devra être dénoncé comme "*Landgrabber*" et aussitôt boycotté. La ligue en ceci est

tout-à-fait logique; le boycottage est un puissant moyen de coercition, mais un moyen moins dangereux que l'assassinat qui, comme on l'a souvent expliqué à la masse ignorante, n'est pas du tout "nécessaire" quand le boycottage est appliqué avec jugement et efficacité. La seule objection à cette logique, c'est que cette pratique est tout-à-fait anti-chrétienne et que ceux qui en demandent l'application pour quelque but que ce soit vont à la barbarie.

Avant de terminer ces explications préliminaires, nous nous sentons contraints de faire allusion au discours que M. Gladstone prononça sur ce sujet, le 24 mai, 1882, à la Chambre des Communes, alors qu'il était Chef du Cabinet et que ses renseignements officiels le mettaient à même de parler avec autorité. Nous recommandons instamment ses paroles à nos lecteurs :—

"Qu'entend-t-on par boycottage ? Et d'abord le boycottage est une association qui a pour objet d'intimider. En second lieu c'est une association faite pour intimider et dont on se sert dans le but de détruire la liberté individuelle par la crainte de la ruine et de la famine. Enfin, le boycottage étant ainsi défini il nous faut prendre en considération que la religion du boycottage, comme toute autre religion, demande une sanction. Or cette sanction,—celle qui est le support du boycottage et par laquelle seule il peut à la longue devenir complétement efficace—cette sanction, dis-je, est l'assassinat qui ne doit pas être dénoncé."

L'autre moyen d'agitation, le Plan de Campagne, est plus facile à expliquer. C'est un moyen simple et voici en quoi il consiste : Les tenanciers d'une même propriété forment entre eux une association sous la direction de certains meneurs. Ainsi associés, ces mêmes tenanciers dont l'intérêt est en jeu, décident entre eux quelle proportion de leur fermage il leur plaira de payer à leur propriétaire, et prétendent ainsi s'acquitter complétement de la dette dûe. Alors ils vont trouver leur propriétaire. S'il n'accepte pas leur offre, ils déposent la somme con-

venue par l'association entre les mains d'administrateurs inconnus, puis avec cet argent (l'argent du propriétaire comme leur conduite même le prouve), ils lui livrent bataille jusqu'à ce qu'ils l'aient forcé à céder.

Ces deux moyens d'action, le Boycottage et le Plan de Campagne, ont été déclarés illégaux dans des jugements rendus par la Haute-Cour de Justice en Irlande. Il est évident que ces moyens d'action sont contraires aux principes les plus élémentaires de toute civilisation chrétienne ou même payenne. Il est impossible que le peuple qui a recours à de tels moyens ait la moindre idée de ce qui constitue les éléments de la societé humaine. De fait, quelques nationalistes Irlandais ont été jusqu'à le reconnaître d'une manière inconsciente avec un certain sel qui, ailleurs qu'en Irlande, serait grotesque. Voici leurs paroles prononcées avec tout le sérieux possible: " S'il n'y avait urgence, le boycottage serait un péché mortel!"

Sa Sainteté Léon XIII ne pouvait naturellement rester longtemps dans l'ignorance de cet état de choses vraiment effrayant. Il ne pouvait garder le silence quand la religion s'affaiblissait visiblement, quand les âmes couraient à leur ruine. Il était évident qu'il ne s'agissait point ici des vues politiques des Irlandais, de leurs aspirations ni de leurs espérances d'obtenir le "*Home Rule.*" Aux yeux de l'Eglise il s'agissait d'une question trop grave pour qu'aucun succès politique quel qu'il soit ou encore un gain personnel puisse être admis en compensation.

Le Saint-Père, il est vrai, sympathise et a toujours sympathisé avec les Irlandais dans leurs afflictions et leurs peines et c'est un fait bien connu que, voyant combien les Irlandais paraissaient désirer une réforme dans leur système de gouvernement, il souhaitait que des concessions convenables fussent faites pour opérer ce changement. Mais le juge suprême de la morale ne

pouvait tolérer des pratiques criminelles qui sapaient par la racine même, les observances chrétiennes et que, non contents de défendre scandaleusement, des hommes employaient d'une manière violente. Quand donc le Saint-Père eut été officiellement informé de l'état véritable des choses, il jugea à propos de promulguer, en Avril, 1888, un décretdu Saint-Office approuvé par lui-même et par lequel le boycottage et le Plan de Campagne furent condamnés formellement et avec autorité. Nous donnons ici le bref ou rescript dans lequel se trouve le décret en question :—

"Illme ac Rme Domine,

"Ex Suprema S. Romanae et Universalis Inquisitionis Congregatione editae sunt literae, sub die 20 vertentis mensis Aprilis, ad singulos Hiberniae Archiepiscopos et Episcopos transmittendae.

"Earumdem literarum exemplar ad Amplitudinem Tuam huic inclusum transmitto; meoque officio functus precor Deum ut te quam diutissime servet ac sospitet.

"Romae, ex Aed. S. C. de Propaganda Fide,
die 23 Aprilis, 1888.
"A. T.
"Addictissimus uti Frater,
"JOANNES Card. SIMEONI, Praefectus.
"✠ D. ARCHIEP. TYREN, Sec.

"Illme ac Rme Domine,

"Saepenumero Apostolica Sedes populo Hibernensi, quem praecipua benevolentia semper prosequuta est, cum eius res postulare videbantur, opportuna monita et consilia praebuit, quibus iura sua defendere aut vindicare, salva iustitia et incolumi publica quiete, posset. Nunc vero SSmus D. N. Leo XIII., veritus ne in eo belli genere, quod apud populum illum in controversias inter locatores et conductores fundorum sive praediorum inductum est, quodque audit *The Plan of Campaign* et in ea interdictionis forma quae ob easdem controversias *Boycotting* nuncupatur, genuinus iustitiae et caritatis sensus in eo pervertatur, mandavit Supremae Congregationi S. R. et U. Inquisitionis ut rem serio ac diligenti examini subiiceret. Itaque Emis Patribus Card. contra haereticam pravitatem una mecum Generalibus Inquisitoribus, propositum fuit dubium: Utrum liceat in controversiis inter locatores et conductores fundorum seu praediorum in Hibernia uti mediis vulgo appellatis *the Plan*

of Campaign et *the Boycotting*—et ab Emis Patribus re diu ac mature perpensa unanimi suffragio responsum fuit: Negative.

"Quam profecto responsionem SSmus Pater feria IV. die 18 huius mensis probavit et confirmavit.

"Huius indicii quanta sit æquitas facile quisque perspiciet, si animadvertat locationis pensionem quae mutua consensione statuta sit, privato unius conductoris arbitrio imminui, salva conventionis fide, non posse; praesertim cum certa tribunalia huiusmodi controversiis dirimendis statuta sint quae pensiones justo majores intra æquitatis limites cohibeant et moderentur, habita etiam ratione sterilitatis vel calamitatum quae incidere potuerint. Neque fas putandum, ut a conductoribus extorqueatur pensio et apud ignotos deponatur, locatore posthabito. Denique a naturali iustitia et christiana caritate est omnino alienum, ut nova quadem persecutione et interdictione saeviatur sive in eos qui contenti earum pensionum, de quibus, cum dominis praediorum convenerant, eas potius solvere parati sunt; sive in eos qui vacuos fundos, utentes iure suo, conducunt.

"Quare erit Ampl. Tuae prudenter quidem sed efficaciter de hac re tum ecclesiasticos viros, tum fideles monere eosque exhortari, ut dum levamen afflictae suae fortunae quaerunt, christianam caritatem servent et iustitiae fines non transiliant. Mihi interim gratum est fausta omnia Ampl. Tuae a Domino adprecari.

"A. T.

"Romae, die 20 Aprilis, 1888.

"Addictissimus in Domino.

"R. Card. Monaco."

Il est inutile que nous racontions en détail les événements qui suivirent cet acte irrévocable mais très naturel de la part du Pontife Suprême condamnant comme péchés des moyens d'action que les instincts communs de l'humanité déclarent comme tels et aussi comme une violation des préceptes de la justice et de la charité chrétienne. Il est triste d'avoir à constater que les révolutionnaires (ce qui a, d'ailleurs, toujours eu lieu quand l'Eglise les a condamnés) résistèrent à Sa Sainteté, qu'ils continuèrent publiquement et activement à mettre en pratique, autant qu'ils le purent, leurs procédés immoraux et cela avec une rigueur implacable.

Dans cette conjoncture, un évêque Irlandais

adopta une conduite bien simple. Mgr. O'Dwyer, évêque de Limerick, enseigna publiquement le décret du Pape et chercha à le faire observer. Il fit de braves et nobles efforts en présence de difficultés que personne ne peut apprécier mieux que lui-même et il dit hardiment à son peuple que le péché mortel doit être évité sous quelque forme qu'il se présente aux passions de l'humanité malheureuse et abusée.

Il faut que le lecteur sache que le Plan de Campagne avait été adopté dans le diocèse de Limerick sur une propriété du nom de Glensharrold, avant que le décret du Pape ait été promulgué. L'évêque employa tous les moyens pour arrêter cette application du Plan de Campagne et, dans ce but, écrivit une dernière lettre au curé de la paroisse à laquelle appartiennent les tenanciers de cette propriété. Cette lettre devint le signal d'une période d'insultes pour l'autorité épiscopale. On en trouvera le récit dans les pages suivantes. Nous reproduisons ici la lettre de l'évêque. Elle vaut la peine d'être publiée, car elle donne un récit détaillé de la dispute qui existe entre le landlord et le tenancier :—

Le Palais, Corbally,
Limerick, le 19 Mai, 1890.

Mon Cher Archidiacre—J'ai appris que les juges du "*Landed Estates Court*" ont pris la décision de ne faire, aux tenanciers de Glensharrold, aucune autre concession que celles qu'ils leur ont offertes, par moi, en Janvier dernier. J'apprends aussi que, si ces termes ne sont pas acceptés de suite, ils feront procéder aux évictions. Or, je dis que c'est une grande calamité. Tant qu'ont duré les négociations, j'avais espéré que ce malheur serait épargné à nos pauvres ouailles, et, maintenant que la misère est à leurs portes, moi, leur ami et leur évêque, je leur fais un dernier appel. Je leur demande, dans leur propre intérêt, d'accepter l'offre de la cour et ainsi de se garder un abri.

En Janvier dernier, je leur disais que je considérais l'offre faite par les juges, non-seulement équitable, mais même libérale, et j'ajoutais que, dans mon opinion, les tenanciers seraient coupables d'un acte de folle témérité en la rejetant. Je répète, aujourd'hui, ce que je disais alors et je suis sûr que le public,

quand il connaîtra les faits, condamnera l'obstination de ceux qui refusent, et, bien plus sévèrement encore, la cruauté méchante de ceux qui les poussent à la ruine.

Il serait bon de montrer de nouveau à ces pauvres gens, que le prix de fermage qu'on leur demande aujourd'hui, n'a été fixé, lni par le propriétaire, ni par qui que ce soit y ayant le moindre intérêt. Les juges du "*Landed Estates Court*" sont arrivés à cette décision, sur le rapport de leur propre expert "*le receveur en chef de la cour de la Chancellerie,*" qui est venu, en personne, sur la propriété. Je sais qu'il avait reçu des instructions, mais je sais aussi que ces instructions étaient de rendre justice aux fermiers. Je sais qu'il vint animé de la plus profonde sympathie pour eux, et déterminé à être libéral à leur égard. Maintenant, peu importe ce qu'on peut dire des tenanciers qui s'unissent contre des propriétaires rapaces et oppresseurs, il ne peut y avoir de justification pour ceux qui résistent à la décision du tribunal le plus élevé du pays, décision à laquelle il est arrivé sur le rapport et l'avis d'un expert aussi compétent et aussi honorable qu'il soit possible d'en trouver en Irlande. Demandez alors aux tenanciers de bien considérer l'offre qui leur est faite. Qu'ils se rappellent qu'ils sont tenanciers judiciaires,* et que, pour la première fois en Irlande, autant que je sache, la cour propose de mettre de côté ce fermage judiciaire et de le fixer de nouveau. En faisant cela, les juges s'avancent beaucoup et ils le font sans hésiter et aussi complétement que possible. Sur le fermage judiciaire, ils font une remise de 30 pour cent à chaque fermier, et cela, sans compensation aucune, quelle qu'elle soit, au propriétaire. L'autre jour, à la Chambre des Communes, M. Parnell proposait que le Gouvernement prêtât de l'argent aux propriétaires pour les encourager à réduire, de cette même somme, le fermage judiciaire de tous les tenanciers dont le loyer ne dépasse pas 50 livres sterlings. N'est-il pas étrange et le fait ne mérite-t-il pas d'attirer l'attention, que, sur la première propriété où l'on met à l'essai le projet de M. Parnell, les tenanciers de la classe même qu'il avait en vue, ont reçu ordre de refuser cet arrangement qui pourtant n'accorde aucune compensation aux propriétaires? Mais, laissant de côté des considérations générales comme celles qui précèdent, les tenanciers peuvent-ils compter sur la sympathie et l'approbation du public, quand ils rejettent des offres comme celles-ci: (1)—Ils doivent les arrérages de 5 ans, pour lesquels on leur donnera un reçu acquitté, à condition qu'ils payent le fermage d'une année, moins 30 pour cent. (2)—On leur permet de renoncer à leur fermage judiciaire, qui, en moyenne, avait été diminué de 25 pour cent et on leur accorde une nouvelle réduction

* C'est à dire que leur fermage est fixé par le tribunal agraire.

de 30 pour cent, ce qui met, pour l'avenir, leur loyer à environ 50 pour cent au-dessous de l'ancien.

Laissons parler les chiffres :

Les arrérages dûs jusqu'en Mars, 1890, se montent à 2611 livres, 14 shellings, 9 pence. On se contentera de 384 livres, 11 shellings. On renonce ainsi à 2227 livres, 3 shellings, 9 pence d'arrérages.

Quant au fermage, il se montait anciennement à 738 livres, 15 shellings, 4 pence ; le fermage judiciaire allait à 542 livres, 6 shellings ; aujourd'hui les juges offrent de le mettre à 384 livres, 11 shellings ; la réduction totale serait donc de 354 livres, 4 shellings, 4 pence par an.

Il sera impossible, avec ces chiffres, de persuader au public, que ces pauvres gens sont encore les victimes de rapaces propriétaires, ni qu'ils sont, en aucune manière, justifiés d'adopter ce plan extrême et terrible pour eux, d'abandonner leurs demeures. S'ils se laissent gouverner par le bon sens, ils n'en feront rien. Même, en admettant que leur demande d'une réduction de 40 au lieu de 30 pour cent soit raisonnable, ils ne sauraient être justifiés, d'attirer sur eux-mêmes, pour une somme si minime, les malheurs inséparables d'une éviction et de jeter dans la confusion tout un district. Que peut signifier une différence de 54 livres, par an, à partager entre 47 tenanciers ? A coup sûr, des hommes sensés n'iront pas abandonner leurs demeures et consentir à voir tout leur matériel vendu pour une somme d'aussi peu d'importance ! Pour le plus grand fermier sur cette proprieté, la différence n'est que de 7 livres et demie par an. Anciennement, il payait 100 livres ; son fermage judiciaire n'est plus que de 75 livres sterlings ; le tribunal actuel lui offre de le réduire à 52 livres et demie. Lui (le fermier) consent à donner 45 livres. Je pose la question à tout homme sensé. Est-il raisonnable de la part de ce tenancier de tout sacrifier, même quand il pourrait attendre une diminution plus forte ? Ne vaudrait-il pas mieux pour lui, mettre, tous les ans, dans sa bourse ses 57 livres et demie et garder sa ferme ? Pour beaucoup de tenanciers, la différence n'est même pas d'une livre, par an, et, à coup sûr, qu'ils aient raison ou non, ils ne peuvent être justifiés de renoncer à leurs pauvres demeures pour si peu. Je leur demande donc, au dernier moment, avant qu'ils prennent une décision qu'ils pourront ensuite regretter toute leur vie, je leur demande, dis-je, d'écouter mes avis. S'ils passent un an sur le pavé à ne rien faire, ni eux ni leurs enfants ne se relèveront jamais. Le fermier dont le foyer a été détruit, dont le matériel a été vendu et le capital épuisé, peut arriver à recouvrer ses terres, après quelques années, mais toujours, tant qu'il vivra, il restera dans l'indigence. Dans le cas qui nous occupe, si les tenanciers quittent leurs

demeures, je ne vois, pour eux, aucune possibilité d'y rentrer avant bien longtemps. Ils ont affaire, non avec un propriétaire, mais avec les juges du "*Landed Estates Court*," et il n'est pas facile de voir comment, dans un cas comme celui-ci, le tribunal pourrait être amené à révoquer sa propre décision.

Vous savez, mon cher Archidiacre, et tous les prêtres de ce diocèse savent comme vous, que j'ai toujours visé à aider le peuple à obtenir une réduction de fermage aussi large que possible, car j'ai toujours estimé que les loyers étaient trop élevés, mais en même temps, j'ai toujours engagé ceux que cela concernait, à conserver leur abri à leur peuple. Je répète la même chose, aujourd'hui, aux tenanciers de Glensharrold. Ils ont obtenu des concessions immenses. Ils sont à même de bien vivre. Qu'ils n'aillent pas, par un suprême acte de folie, perdre tout ce qu'ils ont gagné. En les exhortant ainsi à garder leur foyer, je n'ai qu'une chose en vue; c'est leur propre bien. Il me serait facile d'obtenir de la popularité en adoptant une conduite différente, mais, même si des motifs plus élevés ne me l'interdisaient, j'aurais honte d'exciter de pauvres gens à aller au-devant de ces navrantes scènes d'éviction que, moi-même, je ne serais pas disposé à supporter.—Je suis, mon cher Archidiacre, sincèrement à vous en J.C.,

✠ EDOUARD THOMAS,
Evêque de Limerick.

Cette lettre causa beaucoup d'irritation chez ceux qui sont déterminés à défendre les moyens d'action condamnés et à les réprésenter comme leur seul programme pour la "regénération de l'Irlande." Mais au même moment un autre incident survint qui excita l'animosité de ceux qui séduisaient le cœur du fidèle mais ignorant peuple Irlandais pour l'arracher à la religion, si longtemps sa plus grande consolation et sa gloire plus grande encore aux jours de l'adversité. L'hiver dernier, un diplomate fut envoyé d'Angleterre, avec tout le cérémonial voulu, au Saint-Siège pour négocier certaines affaires concernant Malte et cet événement souleva dans toute leur violence les sentiments anti-catholiques des radicaux anglais et de leurs alliés les Parnellistes.

Quelque étrange que cela paraisse à première vue, cette conduite souleva un violent ressentiment et contre

le Pape et contre le gouvernement. M. Gladstone essaya de tourner l'Eglise en ridicule et d'exciter l'opinion publique en Angleterre contre Sa Sainteté. M. William O'Brien membre du Parlement et parnelliste prononça à ce sujet à Manchester un discours que l'on a appelé scandaleux. M. T. Healy, autre député parnelliste, railla la Chambre des Communes de ce que le vieux dicton "*plus de papisme*" était lettre morte. Mais il était réservé à M. Dillon, lui aussi député parnelliste et comme MM. O'Brien et Healy, un des chefs du parti nationaliste et catholique, de nom du moins, de violer toutes les convenances dans un discours qu'il prononça à la Chambre des Communes, le 11 juillet dernier et dans lequel il dénonça le Pape et l'évêque de Limerick en un langage des plus étonnants. Le *Freeman's Journal* l'un des principaux journaux d'Irlande qui est entièrement dévoué à ce membre du Parlement rapporte cette partie de son discours dans ces termes :—

Dans ce pays on a vivement critiqué les membres Irlandais qui demandent le "*Home Rule*" pour l'Irlande et on s'est servi de cet argument :—On a dit qu'un Parlement Irlandais serait inévitablement l'esclave du Pape et servirait de sous-ordre à Rome. Mais qu'a donc fait le ministre pour l'Irlande (M. Balfour)? N'a-t-il pas, conjointement avec son oncle (Lord Salisbury), envoyé un représentant au Pape pour essayer de l'acheter et l'amener à l'aider à écraser le peuple Irlandais ? (Bruyants applaudissements). Je ne sache pas de spectacle plus humiliant, plus écœurant que celui de l'honorable membre (le ministre pour l'Irlande) parlant, en public à Manchester, et reprochant aux catholiques d'Irlande leur manque de déférence pour le Chef de leur Eglise. (Rires bruyants). Parlant en Catholique Irlandais, au nom des Catholiques d'Irlande, je déclare à l'honorable membre, que mes coreligionnaires et moi sommes aussi indépendants de Rome et des agents de Sa Sainteté, en matière politique, que n'importe quel non-conformiste assis sur ces bancs. (Applaudissements). Nous sommes bien plus indépendants de Rome, en matière politique, que M. le ministre pour l'Irlande et son oncle, eux, qui ont avili l'honneur de l'Angleterre, en rampant aux pieds de la Cour de Rome et en essayant d'acheter Sa Sainteté pour l'amener à l'aider à écraser le peuple d'Irlande. (Bruyants applaudissements).

Jamais l'honneur du peuple Anglais n'a reçu une tache plus indélébile, jamais le peuple Irlandais n'a eu de plus grande cause de chagrin intolérable que lorsque l'honorable membre réussit à persuader à Sa Sainteté d'envoyer, en Irlande, un agent qui vint trafiquer de la vénération du peuple Irlandais pour le Saint-Père. Jamais, pas même un moment, nous ne permettrons que vos promesses se mettent entre nous et le but vers lequel tendent toutes nos espérances. (Bruyants applaudissements). Nous ne vous permettrons pas davantage de vous en servir pour semer la discorde entre le peuple Irlandais et nous, ses représentants. Nous méprisons vos offres. Nous ne voulons pas de votre Université Catholique. Ce que nous demandons, c'est la liberté de régler nos propres affaires en Irlande. Pendant deux générations, justice nous a été refusée sur ce point, nous pouvons attendre encore un peu. Nous aurons en Irlande l'Université que nous demandons, quand nous aurons notre propre Parlement. M. le ministre a, par ses promesses et ses projets, réussi à gagner deux évêques Irlandais dont l'un, Mgr. O'Dwyer, a écrit la plus violente et la plus lâche des lettres.*

Le ministre pour l'Irlande : Je me lève pour demander un rappel à l'ordre. Je ne crois pas qu'une attaque contre un évêque Irlandais soit bien à sa place au sujet de ce vote. (Cris : oh ! oh !)

M. le Président : J'ai compris que l'honorable M. Dillon faisait allusion à l'action de M. le ministre. Nul doute que s'il allait attaquer l'évêque, il serait hors de la question. (Applaudissements sur les bancs ministériels).

M. Dillon : Je crois que M. le ministre, en se levant si vivement pour défendre l'évêque—

M. le ministre : Je me lève de nouveau pour un rappel à l'ordre. Si je me suis levé, c'est que j'ai cru que M. Dillon sortait de la question. Je n'essaierai pas de défendre l'évêque. (Cris : oh ! oh !)

M. Dillon : Je ne dirai rien de plus sur ce sujet (très-bien, très-bien). Mais je dirai que, comme catholique Irlandais, cet évêque a fait tout le mal qu'il pouvait faire à l'Eglise d'Irlande et je suis, on ne peut plus satisfait de voir qu'il est le seul parmi l'Episcopat Irlandais, pour avoir tenu une conduite si scandaleuse. (Applaudissements.)

Ce discours, comme il n'est que trop naturel souleva une juste et honnête indignation chez l'évêque de

---

* Cette partie du discours de M. Dillon est rapportée par le *Daily News*, journal radical du 12 Juillet dans les termes suivants :—" Mgr. O'Dwyer, l'évêque catholique de Limerick a publié la plus infâme, la plus lâche, la plus impudente des lettres qui ait jamais été écrite. L'évêque est le serviteur du gouvernement—"

Limerick qui, tout en sympathisant avec les vues politiques de son peuple, avait, comme nous l'avons raconté, fait tous ses efforts pour le ramener dans la voie de la justice d'où l'on avait essayé de l'entraîner. Nous publions ici la lettre qu'il écrivit immédiatement au *Freeman* à propos de cet incident déplorable de la Chambre des Communes. En voici la teneur :

Limerick, le 13 Juillet, 1890.

Monsieur le Rédacteur.—J'entendis un jour une mendiante apostropher dans la rue, de la manière la plus violente, un homme d'apparence très respectable. Curieux de savoir la cause de cet orage, j'appris que cet homme avait averti un passant, qui touché du nombre et du dénuement des enfants de cette femme, allait lui faire l'aumône, que ces enfants lui avaient été prêtés par une bonne voisine, comme moyen d'exciter la compassion. *Hinc illæ lacrymæ.*

Je ne puis m'expliquer autrement le langage violent et injurieux dont M. Dillon s'est servi au Parlement pour dénoncer à l'indignation publique la lettre très réservée dans la forme, et pour le fond toute positive et basée sur les faits, que j'ai écrite au sujet des tenanciers du domaine de Glensharrold. M. Dillon s'occupe depuis quelque temps de ramasser de l'argent, ostensiblement pour venir au secours des tenanciers évincés. Il se livre encore, ainsi que les chefs de son parti, à cette besogne lucrative et je comprends qu'il leur a été désagréable, au moment où ils allaient trouver un nouveau filon d'or, en faisant bruit des sentences de mort (d'éviction), prononcées sur la tête des victimes du Landlordisme,* de voir les faits exposés par moi tels qu'ils sont et les poches des amis fermées à leur appel.

Aussi bien cela explique parfaitement la colère de M. Dillon, mais ne peut excuser son langage. Il m'adresse des injures qu'il n'oserait certainement pas proférer, si j'étais assis en face de lui à la Chambre des Communes.

Ma lettre est infâme, lâche, impudente, et ma conduite est un scandale.

Je ferai observer d'abord que, de ma vie, je n'ai articulé un mot qui puisse être personnellement désagréable à M. Dillon. Jamais, ni pour le louer ni pour le blâmer, je n'ai prononcé son nom en public. Pourquoi donc m'adresse-t-il ces épithètes injurieuses ? Je lui répondrai que ma lettre ne pouvait être infâme, puisqu'elle n'était que la vérité, et que je ne suis ni un lâche ni un

* "Landlord" signifie "Propriétaire."

impudent, mais que certainement il y a lâcheté et impudence à outrager ainsi n'importe qui, et en particulier un évêque, quand il n'est pas là pour se défendre. Je n'ai aucune envie de faire assaut de propos de ce genre avec M. Dillon, mais ce que je puis lui dire, c'est que si je me trouvais en prison pour une cause que je trouverais juste, j'y pourrirais plutôt que de permettre à mes amis de travailler à obtenir mon élargissement sous le prétexte que ma santé est compromise, et si, une fois échappé de cette manière, j'allais faire le tour du monde pendant douze mois pour donner à l'orage le temps de s'apaiser et aux Irlandais celui d'oublier les engagements pris par moi de lutter à mort en défiant les actes du Parlement, alors, il pourrait m'appeler *Dastard* sans qu'on pût le contredire.

Mais, Monsieur, je rougis de donner tant d'importance aux injures qui me sont personnelles, quand je lis (dans le *Freeman's Journal*), ce que M. Dillon a osé dire de la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ.

Ce n'est pas une honte, c'est un honneur pour un pauvre évêque comme moi de recevoir les éclaboussures de la boue qu'on jette au représentant de son Divin Maître. J'aurais seulement voulu avoir le privilège de ces injures et être couvert de cette boue pour épargner à notre vieux pays si catholique la honte de voir une des accusations les plus outrageantes pour le successeur de Saint Pierre, lancée à la face de Léon XIII. par un de ses fils qui se dit catholique, au milieu des applaudissements des protestants et des incrédules.

Les gens qui ont établi à Rome Giordano Bruno n'ont pas touché à l'honneur personnel du Pape; M. Constans et ses collègues en France ne croient point en Dieu et sont les ennemis de la religion, mais ils ne se sont pas abaissés au point d'accuser le Chef de l'Eglise de charlatanisme. Mais voici un catholique qui se vante de son catholicisme, un ami de nos évêques et de nos archevêques, qui profite de sa position pour s'approcher du Saint-Père et pour le poignarder dans le dos. Il faut que le peuple Irlandais sache ce que cet homme a dit en plein Parlement :

" Ces catholiques des anciens jours étaient en politique bien plus indépendants de Rome que ne l'étaient l'honorable M. le ministre pour l'Irlande (M. Balfour), et son oncle, (Lord Salisbury), eux qui ont avili l'honneur de l'Angleterre, en rampant aux pieds de la cour de Rome et en essayant d'acheter Sa Sainteté pour l'amener à les aider à écraser le peuple Irlandais. (Vifs applaudissements.) Jamais l'honneur du peuple Anglais n'a reçu une tache plus indélébile, jamais le peuple Irlandais n'a eu de plus grande cause de chagrin intolérable que lorsque l'honorable M. le Ministre réussit à persuader à Sa Sainteté

d'envoyer en Irlande un agent qui vint trafiquer de la vénération du peuple Irlandais pour le Saint-Père."

Un catholique dans l'ivresse de la passion a-t-il jamais lancé une accusation aussi désordonnée et aussi folle? à savoir que Léon XIII a trafiqué de la vénération d'un peuple catholique pour arriver à ses fins; qu'il a prétendu leur enseigner le devoir de la vie chrétienne, tandis que gagné par le gouvernement Anglais il les trompait? Certes, même sans tenir compte de sa haute position et de l'esprit saint qui le guide, le caractère seul de Léon XIII rend cette accusation grotesque; il n'y a pas en ce moment dans le monde chrétien de plus noble figure. Retiré dans cette pénombre de douleurs que Dieu a amassées sur sa tête, sa tête n'en ressort qu'avec plus de relief, couronnée de gloire et de lumière, et l'Eglise a lieu d'en être fière. Assis sur un trône dont l'élévation et la noblesse dépassent toute mesure humaine, il a su attirer tous les cœurs par la force, la simplicité, l'élévation de son caractère. Quelle pitié de voir ce jeune homme, M. Dillon, jeter à ce grand Pape de telles insultes à la face du monde, encouragé par des hommes qui détestent le Pape parce qu'ils détestent l'Eglise catholique. Il s'est souvent vanté d'être l'ami de beaucoup d'évêques et d'archevêques. Nous verrons si ces personnages lui conserveront leurs bons sentiments sans exiger une rétractation publique.

Le discours de M. Dillon contient une accusation qui m'est personnelle et dont je désire dire un mot. Il dit que M. Balfour, (secrétaire pour l'Irlande) m'a gagné, que je suis son prisonnier. Que prétend-il par ces paroles? S'il entend que mes résolutions dans les affaires publiques ont été le résultat d'un engagement, d'une entente, d'une négociation quelconque entre moi et le gouvernement ou M. Balfour, il dit une chose absolument fausse. Or, c'est là évidemment ce que M. Dillon laisse entendre, ce que les dix-neuf vingtièmes des Irlandais qui liront ses paroles en concluent: Mais il se sert à dessein de paroles savamment calculées, qui lui laissent le moyen d'échapper à mon accusation.

Sans aucun doute, j'ai condamné le Plan de Campagne et le boycottage. Je crois ces deux choses, non seulement incompatibles avec les premiers éléments de la civilisation, mais injustes et essentiellement anti-chrétiennes, surtout le boycottage. Le Chef suprême de l'Eglise a confirmé mon jugement sur ces deux points. Pour tout catholique, il n'est pas plus douteux que le décret du Saint-Office, condamnant ces deux pratiques, est aussi obligatoire pour sa conscience que le commandement qui défend de manger de la viande le vendredi. M. Dillon peut s'en assurer en interrogeant à ce sujet le cardinal Manning ou tout évêque d'Irlande. N'est-ce donc pas chose intolérable de le voir me dénoncer dans la Chambre des Communes et me désigner à la

haine de mes compatriotes comme leur ennemi, simplement parce que j'ai rempli mon devoir d'évêque et que j'ai instruit mon peuple comme ma conscience me disait de le faire ? Peut-être ai-je manqué de prudence humaine en attirant sur moi seul la colère de M. Dillon et de ses amis ? Il eût peut-être été plus conforme aux maximes de la sagesse séculière du temporisateur de tout âge de me taire et d'éviter les embarras. Mais c'étaient là des considérations qui me sont personnelles. La question pour le public est tout autre : suis-je oui ou non dans mon droit en protestant comme particulier et en enseignant comme évêque que le Plan de Campagne et le boycottage sont des pratiques incompatibles avec la loi de Dieu ? Si on répond oui, quelle arme peut trouver M. Dillon à ses abominables accusations ?

Ceci m'amène naturellement à toucher une autre question de la dernière gravité, que je livre aux réflexions d'hommes d'Etat aussi avides que MM. Parnell, Justin MacCarthy, Sexton et Arthur O'Connor. Si M. Dillon, qu'il en ait le droit ou non, a pu, sans être arrêté ou blâmé par aucun membre de son parti, dénoncer un évêque Irlandais comme il m'a dénoncé, simplement parce que j'ai rempli mon devoir dans l'exercice de ma charge, quelle garantie aurions-nous, au cas où le *Home rule* arriverait, que Nous, évêques tant que nous sommes, nous ne verrons pas notre autorité entravée, non plus par des paroles, mais par la force ? Le *Home rule* ne soulève-t-il pas contre lui assez d'intérêts, qui ont juré sa mort, pour que la plus vulgaire prudence conseille de ne pas forcer les évêques à examiner si leur attitude, à l'égard de cette question brûlante, est bien ce qu'elle doit être ?

Décider de la moralité ou de l'immoralité du Plan de Campagne relevait du Saint-Siège aussi bien que la validité du mariage de Henri VIII. S'il était compétent dans le second cas, il l'était dans le premier. Si des Irlandais, membres du Parlement, emploient contre le Saint-Siège, parce qu'il les a condamnés, le langage et les arguments des premiers réformateurs anglais, si M. Dillon et ses amis, font ce qu'ils peuvent pour imiter ces anglais qui effrayèrent les évêques du temps d'Henri VIII et jetèrent le B. Cardinal Fisher dans les fers, n'avons-nous pas raison de nous demander ce qu'il adviendra de l'indépendance de l'Eglise d'Irlande et de sa libre correspondance avec Rome, quand ces messieurs ne seront plus seulement nos représentants, mais nos maîtres ?

Je recommande ce point de vue aux hommes sérieux qui patronnent le *Home rule*, et je les supplie de ne pas nous forcer à faire la comparaison entre la liberté religieuse très-large dont nous jouissons à présent et la perspective que nous fait entrevoir un avenir où M. Dillon serait ministre des cultes.

Je l'ai dit, et je le répète, je suis pour le *Home rule*. Ici, comme

à l'étranger, j'ai toujours soutenu le droit qu'a mon pays de s'administrer lui-même. En tant que le mouvement inauguré prépare cette solution, je suis avec lui. Je ferais cause commune avec lui sans arrière-pensée, si j'étais sûr qu'il écartera tout procédé immoral et coupable. Mais tant que M. Dillon et ceux qui lui ressemblent sont, en dépit de leur chef officiel, les vrais chefs du parti, je suis forcé de me tenir à l'écart.

Laissez-moi faire saisir par une anecdote humoristique quelle est ma position. Il y a quelque temps un prédicateur méthodiste (*revivalist*) attira ici, à Limerick, une grande foule à ses sermons. A la fin d'un discours très-véhément, il adjura tous ceux de ses auditeurs qui voulaient aller au ciel de se lever. Tous se levèrent à l'exception d'un jeune catholique, qui n'aurait pas dû se trouver là : "Jeune homme, dit le prédicateur, ne voulez-vous pas aller au ciel ?—Si, si, répondit le jeune homme, mais pas avec cette foule."

✠ Edouard Thomas,
Evêque de Limerick.

Voici maintenant la réponse que M. Dillon fit dans une lettre également adressée au *Freeman.*

Monsieur le Rédacteur.—Je n'ai pas l'intention de répondre à la lettre de Mgr. O'Dwyer, qui paraît dans votre numéro d'aujourd'hui.

Je crois pouvoir m'en rapporter en toute sécurité, au jugement du peuple Irlandais. Le seul point, dans cette lettre, qui me paraisse tant soit peu digne d'attention, c'est l'extrait tiré de mon discours—à la fin duquel on me fait dire ceci :—

"Jamais l'honneur du peuple Anglais n'a reçu une tache plus indélébile, jamais le peuple Irlandais n'a eu de plus grande cause de chagrin intolérable, que lorsque l'honorable membre réussit à persuader à Sa Sainteté d'envoyer en Irlande un agent qui vint trafiquer de la vénération du peuple Irlandais pour le Saint-Père."

Je suis parfaitement certain de n'avoir jamais employé ces expressions. J'ai, pendant tout le temps, parlé de l'action du gouvernement de Lord Salisbury, et autant que je puis me rappeler, je n'ai fait aucun commentaire sur aucun acte de Sa Sainteté.

Mon souvenir se trouve confirmé par le contexte de mon discours, par le compte-rendu du *Times* dans lequel ne se trouvent pas ces mots et par le témoignage de plusieurs amis qui m'écoutaient et que j'ai consultés sur ce point.

Tout à vous,
le 14 Juillet, 1890. J. Dillon.

L'Evêque s'étant assuré que la dénégation de M. Dillon n'était pas compatible avec les preuves accessibles à tous et qui montraient que ces mots offensants avaient réellement été employés à la Chambre des Communes, le 11 juillet, publia ces preuves dans une nouvelle lettre au *Freeman* comme il suit :

Limerick, le 26 Juillet, 1890.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—Je viens vous prier de publier, et s'il est possible, en regard l'un de l'autre, les deux extraits suivants. L'un est tiré de la lettre de M. Dillon, que vous avez publiée le 15 courant, et l'autre, je le prends dans le compte-rendu "Hansard" où se trouve reproduit le discours prononcé par M. Dillon le 11 de ce mois :—

LETTRE DE M. DILLON.

"Je crois pouvoir m'en rapporter en toute sécurité au jugement du peuple Irlandais. Le seul point, dans cette lettre, qui me parait tant soit peu digne d'attention, c'est l'extrait tiré de mon discours, à la fin duquel on me fait dire ceci :—

'Jamais l'honneur du peuple Anglais n'a reçu une tache plus indélébile, jamais le peuple Irlandais n'a eu de plus grande cause de chagrin intolérable que lorsque l'honorable membre réussit à persuader à Sa Sainteté d'envoyer en Irlande un agent qui vint trafiquer de la vénération du peuple Irlandais pour le Saint-Père.'

Je suis parfaitement certain de n'avoir jamais employé ces expressions."

COMPTE-RENDU "HANSARD" DU 11 JUILLET, 1890 (*page* 1498).

"Je puis vous dire qu'en matière politique, nous sommes bien plus indépendants de la Cour de Rome que vous et votre oncle, vous qui avez avili votre caractère d'Anglais, en rampant aux pieds du Pape et lui offrant des présents pour qu'il vous aide à écraser le peuple Catholique d'Irlande et à lui faire un mal irréparable. Jusqu' à un certain point vous avez réussi, *puisque un agent a été envoyé de Rome au milieu du peuple pour trafiquer de sa vénération pour l'Eglise et anéantir ses aspirations politiques.*"

Les mots soulignés le sont par moi. Et maintenant, monsieur, je crois que peu de personnes auront l'audace de nier que ce témoignage mette hors de doute l'exactitude de votre reporter dans son compte-rendu du discours de M. Dillon. Bien plus, il oblige M. Dillon à donner une explication compatible avec sa

véracité. Pour un homme public, c'est là une situation très-grave et dont il ne saurait se tirer en jetant de la boue aux autres.

J'ai l'honneur, monsieur,

de me dire, votre humble serviteur,

✠ EDOUARD THOMAS,

Evêque de Limerick.

Il est bon ici de faire remarquer que le compte-rendu *Hansard* des séances du Parlement est presque officiel. Il est généralement accepté comme donnant la version exacte des discours prononcés au Parlement. Jamais l'exactitude de *Hansard* n'est mise en question et quand un député veut faire une citation du discours d'un autre député, c'est toujours de *Hansard* qu'il la tire. Ce compte-rendu n'est publié que quelques jours après que les débats ont eu lieu et les députés ont ainsi l'occasion de revoir leurs discours. Il se peut que quelques personnes présentes à la Chambre n'aient pas entendu les paroles prononcées par M. Dillon, mais il est tout-à-fait inconcevable de supposer que ces paroles aient été inventées.

M. Dillon ne fit pas la moindre attention à la lettre de l'évêque que nous venons de publier.

Sur ces entrefaites une tentative était faite à Limerick même pour amener la clameur publique à soutenir M. Dillon et à dénoncer l'évêque. Ces efforts n'obtinrent qu'un succès partiel malgré ce fait bien connu qu'en Irlande les conseils municipaux, dont la conduite à ce moment critique était considérée de la plus grand importance, malgré ce fait, dis-je, que les conseils municipaux sont presque tous composés d'hommes choisis par la puissante ligue. Au conseil municipal de la ville extrêmement nationaliste dans ses opinions, une motion condamnant Mgr. O'Dwyer fut rejetée par une majorité dans laquelle figurait le maire et ua grand chagrin des révolutionnaires, ce corps municipal proéminent refusa de contraindre par intimidation son propre évêque à se soumettre à la ligue. On décida

alors d'employer des mesures plus vigoureuses. La branche de la ligue nationale établie à Limerick se vengea sur la majorité "*sans patriotisme*" du conseil municipal, en expulsant formellement de ses rangs ceux qui avaient voté contre la motion; et les chefs de la ligue s'arrangèrent de façon à attaquer Mgr. O'Dwyer dans sa propre ville épiscopale. En conséquence une grande manifestation eut lieu à Limerick le 24 août. Cette manifestation était faite pour affaiblir très-sérieusement cette liberté pastorale qu'un évêque est toujours supposé avoir dans un pays catholique et en même temps pour entraver ses décisions sur des questions morales.

Un grand concours de personnes assistèrent à ce meeting, amenées du Sud de l'Irlande (la province de Munster), par des trains spéciaux. Il paraît cependant que les personnes les plus respectables quoique nationalistes elles-mêmes, refusèrent de prendre part à ce meeting des plus regrettables. Il y avait à cette manifestation à peu près treize députés parnellistes tous catholiques de nom. Le député représentant la ville présidait. MM. Dillon et W. O'Brien furent les principaux orateurs. (Il est bon de remarquer que ces deux députés sont les auteurs principaux du Plan de Campagne). Les prêtres étaient naturellement absents. Les discours,* méritent d'être lus. Ils donneront aux lecteurs une connaissance des forces véritables qui sont à l'œuvre en Irlande—à l'œuvre, comme quelques personnes le croient à l'étranger, pour avancer la civilisation et le progrès du Christianisme.

M. Dillon, prenant la parole :—M. le président, Mesdames et vous tous, habitants de Munster, je ne crois pas qu'on ait jamais vu, sur le sol Irlandais, depuis les jours du grand O'Connell

* Les extraits qui sont donnés ici et dans le reste de cette brochure sont tous tirés du *Freeman's Journal.*

(applaudissements) une assemblée d'habitants de ce pays (applaudissements) aussi nombreuse que celle à laquelle j'ai l'honneur de m'adresser en ce moment. Mon ami, M. O'Keeffe, le digne représentant de cette ville, vous a dit que nous sommes ici, aujourd'hui, pour défendre notre réputation (applaudissements). Je le remercie, lui et tous mes amis de Limerick—de vieux et sincères amis—qui ont combattu à nos côtés sur plus d'un champ de bataille et dans des circonstances difficiles. (Applaudissements). Je les remercie, dis-je, du courage dont ils ont fait preuve, en se levant pour défendre notre réputation, quoique moi, personnellement, je n'aie jamais été dans le nécessité de défendre mon caractère devant le peuple d'Irlande, et je ne le défendrai jamais (applaudissements). Il faudrait un plus grand homme que l'évêque de Limerick (murmures) pour m'obliger à me défendre (applaudissements). Je vous dis en toute sincerité que s'il ne s'agissait que de ma réputation à moi, vous ne me verriez pas ici aujourd'hui. Je ne serais pas venu aujourd'hui à Limerick pour défendre ma réputation, pas plus que celle de mes collègues. Si je suis ici aujourd'hui, c'est pour donner aux habitants de Limerick et de Munster l'occasion de juger entre notre politique et celle de l'évêque (applaudissements et murmures). Je suis venu vous demander si, en politique—je ne parle pas de religion—si, en politique, dis-je, vous êtes prêts à suivre notre direction (applaudissements et cris de: oui, oui), ou la direction de l'évêque de Limerick (cris de : non, non et applaudissements). Si ce meeting avait pour résultat de laisser dans mon esprit le moindre doute sur vos sentiments par rapport à cette question—j'entends la question politique—vous me verriez disparaître complétement du champ de bataille et de la politique Irlandaise. Je dis donc, qu'en vous réunissant ici, par milliers, vous avez voulu montrer à l'Irlande entière, aux millions d'Irlandais disséminés sur toute la surface du globe et qui, demain, liront le compte-rendu de ce meeting, que votre confiance au parti Irlandais est aussi ferme que jamais (Bruyants applaudissements), et que vous ne croyez pas que nous soyons des escrocs, des voleurs (applaudissements). On vous a dit que nous ramassons de l'argent pour le mettre dans nos poches (non, non) et que nous cherchons à faire notre profit de cette agitation (murmures et cris : non).

Eh bien ! toute l'Irlande saura quel jugement, vous, Catholiques de Munster, vous avez porté (bruyants applaudissements). Je vois autour de moi des milliers de Catholiques aussi dévoués à l'Eglise que qui que ce soit au monde, aussi dévoués que leurs pères qui ont versé leur sang et ont renoncé à tout, plutôt que de renoncer à leur religion (applaudissements). Je vois autour de moi ceux qui savent ce que c'est que le dévouement et qui sont prêts, dès demain, si c'était nécessaire, à faire les

mêmes sacrifices (applaudissements) que leurs pères ont fait, avant eux, pour leur religion. Mais tout en étant aussi dévoués à l'Eglise Catholique que n'importe quelle autre nation (voix : et plus encore), ils sont aussi indépendants en matière politique (applaudissements), et ils ont prouvé, dans plus d'une occasion, qu'ils savent bien tirer la ligne entre la politique et la religion (applaudissements). J'ajoute que je méprise l'homme qui parle d'opposition entre la religion et la politique des Irlandais (bruyants applaudissements). Cette opposition n'existe pas et celui qui est bon catholique est, aussi, bon nationaliste (applaudissements) et les meilleurs nationalistes, suivant ma propre expérience, sont souvent les meilleurs catholiques (applaudissements). Beaucoup de ceux qui, aujourd'hui, nous attaquent, seraient, je crois, si une persécution éclatait, les premiers à renier leur foi (très-bien, très-bien). Ils ont de la religion tant que dure le beau temps.

Laissez-moi vous dire un mot seulement, pour vous donner une idée de ce qui a occasionné cette malheureuse controverse entre les membres du parti Irlandais et moi, d'une part, et l'évêque de Limerick, de l'autre (murmures). Je me suis servi d'un langage, qu'il aurait peut être mieux valu pour moi ne pas employer, surtout en parlant d'un homme qui occupe une situation si élevée et si sacrée ; mais je dis que je ne suis pas venu ici pour retirer, ou pour expliquer mes paroles (bruyants applaudissements). Je dis cela afin que le peuple d'Irlande, les Catholiques Irlandais sachent exactement ce qui est arrivé (très-bien, très-bien). Je me suis servi de ce langage en faisant allusion à un seul acte de l'évêque. C'était quand il écrivit une lettre au *Freeman's Journal* pour justifier l'éviction des tenanciers de Glensharrold (murmures) et pour dire que ces pauvres gens ne méritaient aucune sympathie de la part du public (murmures). Quand je lus cette lettre dans le *Freeman*, en face du récit des évictions, je dois avouer que je sentis bouillonner mon sang dans mes veines (applaudissements), en songeant qu'il se trouvait en Irlande un catholique pour justifier l'éviction de son propre peuple, *peu importe le mérite de la question*. J'ai donc employé des epithètes très-fortes pour qualifier cet acte et je crois encore que j'étais parfaitement justifié d'avoir recours à un tel langage (applaudissements). Toutefois, on est libre de rechercher si, oui ou non, j'ai eu raison. Depuis que j'ai ainsi parlé, l'évêque (murmures) a publié une lettre étrange dans laquelle il m'accuse, moi, et tous les membres du parti qui ont soutenu, avec moi, l'application du Plan de Campagne, il nous accuse, dis-je, d'une variété de crimes détestables. Il s'est fait, contre nous, le porte-voix d'accusations tout aussi méchantes que celles qui ont été dirigées contre notre parti, par les plus ignorants, les plus

furieux Tories d'Angleterre et par feu le regretté *Times* (rires et applaudissements).

Donc, je dois avouer que, vu le nombre d'ennemis qui nous entourent, vu les injures, les reproches qui nous ont été jetés à la tête par les ennemis acharnés et traditionnels de notre race, vu la lutte que nous avons soutenue pour défendre notre cause, j'avais pensé que l'évêque de Limerick (murmures) aurait laissé à M. Balfour (murmures) et au journal le *Times* (murmures) de noircir notre réputation et de nous accuser d'être mûs par des mobiles bas et sordides. Ainsi, il n'aurait pas ajouté un nom de plus à cette longue et triste liste d'Irlandais qui n'ont pu trouver de meilleure occupation que celle de noircir et de diffamer leurs propres compatriotes. (Applaudissements). Pour ma part, je n'ai pas la moindre intention d'entrer en controverse avec Sa Grandeur. La question posée entre nous est extrêmement simple. Moi, de mon côté, j'ai simplement condamné un acte qui m'a paru funeste et outrageant venant d'un évêque catholique. (Bruyants applaudissements). Quelque élevées, quelque sacrées que soient ses fonctions, je prétends que, aussi longtemps que je posséderai la confiance du peuple Irlandais, j'ai le droit de donner mon opinion sur les actes de Sa Grandeur dès qu'il agit en homme politique et prend une part active à la politique. (Applaudissements). D'autre part, Sa Grandeur a, de propos délibéré, dans une lettre adressée au peuple Irlandais, dit que, dans son opinion, moi et—rappelez vos souvenirs—d'autres membres de notre parti avec lesquels il n'avait aucune raison de se quereller, n'étions que de vulgaires escrocs, que nous n' hésitions pas à voler les pauvres pour notre propre avantage. (Murmures). Il a ajouté que nous étions des traîtres, traîtres à nos promesses, traîtres à notre pays et que nous méritions d'être exécrés de toute l'humanité. (Nouveaux murmures). Telle est l'opinion réfléchie de l'évêque de Limerick, et, comme je l'ai déjà dit, c'est au peuple Irlandais à prononcer entre nous. (Applaudissements prolongés). Je n'ai plus qu'un mot à dire au sujet de cet incident pénible et ce mot le voici. S'il est pénible et humiliant pour nous, pour vous autant que pour moi, de trouver, même un seul évêque catholique Irlandais capable d'agir ainsi et d'écrire de telles choses aujourd'hui, nous avons pourtant une consolation. Cette consolation, c'est que, jamais dans l'histoire de nos luttes pour notre nationalité, l'Episcopat Irlandais, n'a été aussi national, aussi sain. (Applaudissements). C'est encore une consolation pour nous, de voir que l'appel fait par Mgr. O'Dwyer à ses collègues de l'Episcopat pour leur demander de le soutenir contre cet exécrable John Dillon (applaudissements prolongés) n'a pas reçu et ne recevra pas de réponse (nouveaux applaudissements), car il n'y a pas, en Irlande.

un seul évêque qui veuille soutenir Mgr. O'Dwyer et adopter ses opinions. (Applaudissements enthousiastes). Le temps n'est plus, et j'en remercie Dieu, où le premier venu pourrait semer la discorde et opposer la religion du peuple Irlandais à sa nationalité, deux choses qui, toujours, et nous en sommes très fiers, ont été en harmonie, unies par des liens que rien, ni pouvoir humain, ni évêque catholique, ni gouvernement, ni coercion ne pourront jamais briser. (Applaudissements),

Je voudrais maintenant vous dire quelques mots sur un point, à mon sens, plus important que celui qui nous a occupés. Il s'agit de cet usage que tous, je crois, vous connaissez parfaitement et que je crois pouvoir appeler un vieil ami de notre pays. C'est de la pratique du Boycottage que je veux parler.

Une voix. Oui, c'est un vieil ami.

M. Dillon.—J'entends dire que le boycottage est un ami. Oui et un ami véritable (applaudissements). Il s'est montré l'ami de plus d'un pauvre homme quittant son habitation en Irlande (nouveaux applaudissements). Le boycottage a été condamné en termes très-violents, dans ce district, et, je crois qu'il n'est que juste que moi, qui l'ai toujours défendu et en ai conseillé l'emploi, je dise quelques mots de ce bon vieil ami du peuple Irlandais (rires). En pratique, le boycottage peut évidemment amener des abus et de fait il en a souvent causé, mais cela ne peut être un argument contre ceux qui y ont recours pour une bonne fin et pour défendre les droits du peuple (très-bien, très-bien). On abuse de la guerre même, dans le but ignoble de s'enrichir et d'opprimer les gens, mais cela ne diminue en rien la gloire de ces luttes immortelles que l'on soutient pour la justice et la liberté, luttes qui ont été sanctifiées par l'effusion du sang humain versé pour la défense d'une grande cause. Il en est exactement de même pour le boycottage. C'est la seule arme du peuple. Employé pour une vengeance particulière ou pour un but inavouable, le boycottage est ce qu'il y a de plus lâche et de plus méprisable, mais quand il est sagement employé et dirigé, pour la défense du droit et l'exécution de ce qui est juste, alors, le boycottage devient l'arme la plus efficace entre les mains du peuple Irlandais (applaudissements). Il a permis à un peuple réduit à l'esclavage par une tyrannie sans exemple, de relever la tête et de marcher, à grands pas, sur le chemin du progrès social et politique (bruyants applaudissements). Jetant un regard sur les dix dernières années de lutte, en Irlande, dix années toutes de progrès pour la cause nationale et l'émancipation du peuple, après mûre réfléxion et convaincu par la connaissance que j'ai des faits, je dis que sans cette arme du boycottage, nous n'aurions pas fait le progrès que nous avons fait, nous n'aurions absolument rien obtenu de ce qui nous a été accordé depuis 1880 dans

l'intérêt du peuple. (Applaudissements). Sans le boycottage, croyez-vous que nous aurions jamais obtenu l'acte de 1881 ? Et l'acte sur les arrérages ? Et le tribunal agraire ? Croyez-vous que, sans la crainte du boycottage, il vous aurait, après son institution, accordé un seul shelling de réduction sur votre fermage ? (Applaudissements). Oui, sans cette arme puissante, les fermes seraient au même prix exhorbitant d'autrefois, et les *landgrabbers* se porteraient tous aussi bien et seraient aussi nombreux. (Murmures). Croyez-vous que sans le boycottage, les tribunaux agraires vous auraient fait des réductions ? Détrompez-vous. (Bruyants applaudissements). Et sans le boycottage quelle serait la conduite des juges chargés d'appliquer la Loi sur les Achats ? On commence un peu à oublier tout ce que le boycottage a obtenu. Quand nous avons introduit le boycottage en Irlande, chaque ferme vacante avait cinq ou six amateurs renchérissant sur l'ancien tenancier, et si, demain, on faisait pour l'Irlande une Loi des Achats, sans le boycottage et avec des *landgrabbers* en abondance, quelle somme, je vous le demande, quelle somme ne vous obligerait-on pas à payer ? Mais, qu'est ce donc qui fait la force et le salut du peuple Irlandais, aujourd'hui ?

Une voix : Le boycottage.

M. Dillon : Ce qui fait le salut du peuple Irlandais, c'est que, partout, il ne se présente plus qu'un seul homme pour louer une ferme et que si un fermier trouve son fermage trop élevé il peut attendre une diminution. (Applaudissements). Or, je dis que si, demain, on supprimait le boycottage en Irlande, si on permettait aux *landgrabbers* de reprendre leur commerce, la loi des Achats serait la malédiction du peuple. Et maintenant, s'il est vrai que le boycottage a tant obtenu pour l'Irlande, si le boycottage est complètement libre de toute association avec le crime,* alors, je vous demande à vous et au peuple d'Irlande, si vous allez renoncer à cette vieille arme tant de fois mise à l'épreuve ? (Cris de : non, et applaudissements). Jugez en vous-mêmes. Toutefois, avant de céder la place à d'autres, car il en est qui vous parleront après moi et que vous brûlez d'entendre, je tiens à vous dire que je me sens pris de dégoût et plein de mépris, quand je vois ces hommes qui n'ont jamais fait le moindre sacrifice pour la cause nationale, jamais remué un doigt pour sauvegarder le toit d'un seul tenancier, ces hommes qui restent continuellement au coin de leur

* Ceux qui voudraient se faire une opinion sur ce point, n'ont qu'à consulter le Rapport de la Commission Spéciale et ils seront récompensés de leur peine. Qu'ils n'oublient pas que ce Rapport a été écrit d'après des dépositions faites sous serment et sujettes à un contre-examen.

feu pendant que nous, nous bravons les éléments et les bâtons des agents de M. Balfour, quand je vois, dis-je, ces hommes ne rien trouver de mieux à faire que de nous critiquer. S'ils trouvent à redire à ce que nous faisons et à la manière dont nous le faisons, qu'ils viennent proposer quelque chose de mieux. Qu'ils prennent la direction du parti à notre place, s'ils sont prêts à souffrir ce que nous avons souffert et à faire mieux que nous. Qu'ils s'avancent donc, mais tant qu'ils n'auront pas changé de politique, par rapport à la cause Irlandaise et aux fermiers, tant qu'ils resteront au coin de leur feu, qu'ils rechercheront les applaudissements des "*tories*" (applaudissements) de ce pays, je dis qu'ils n'ont aucun droit de parler au nom du peuple Irlandais et que s'ils parlent on ne les écoutera pas. (Bruyants applaudissements).

M. William O'Brien, prenant la parole :—Une fois de plus, chers compatriotes, vous avez prouvé, aujourd'hui, que l'on n'a jamais fait appel aux habitants de Limerick, en faveur de l'Irlande, sans qu'ils se montrent les dignes descendants de ces hommes et de ces femmes qui, autrefois, ont défendu les murs de Limerick, contre des assaillants tant soit peu plus redoutables que Sa Grandeur, Mgr. O'Dwyer. Il semble passablement ridicule d'avoir à prononcer, d'une même haleine, devant une assemblée Irlandaise, ces deux noms John Dillon et Mgr. O'Dwyer (rires) . . . .
Il est cruel de voir que vous soyez, de nouveau et si tôt, appelés à vous défendre contre cet esprit d'antagonisme à la cause Irlandaise, qui, toujours, se cache au milieu de vous chez ceux sur la sympathie desquels vous avez le droit de compter et que vous ne demandez qu'à vénérer et aimer. Mais, la question vous a été imposée et, aujourd'hui, au cœur de son diocèse, Mgr. O'Dwyer a reçu, de la fleur des catholiques de Limerick, une réponse et un blâme très-modéré, mais en même temps, le plus imposant, le plus irrésistible qui ait jamais été envoyé à un prélat Irlandais. . . . . , ...
Nous ne voulons pas du tout priver Mgr. O'Dwyer de son droit de penser ni de dire ce qu'il veut. Non, ce n'est pas là ce que nous voulons. Ce à quoi nous objectons, c'est cette habitude qu'il a, de changer en question religieuse, toute question politique, dès qu'il se voit sur le point d'être battu (très-bien, très-bien, applaudissements). . . . .

Mgr. O'Dwyer, quand il fait de la politique, a parfaitement le droit d'avoir son opinion sur nous, et le peuple Irlandais a exactement le même droit d'avoir son opinion sur lui, Mgr. O'Dwyer (très-bien, applaudissements). Malheureusement, il ne se contente pas de cela, car, dès qu'il trouve que le peuple ne suit pas sa politique, ne veut pas manger au même plat que les

Balfours (murmures), il quitte le terrain de la politique pour reparaître en Pontife et jette l'anathème, comme à des ennemis de la religion, à tout homme qui diffère, dans ses opinions, avec lui. Il regarde toute attaque faite contre ses méchantes escapades politiques, à lui, comme une attaque faite contre la personne du Souverain Pontife lui-même (applaudissements). Voilà contre quoi nous venons protester aujourd'hui et ce n'est pas tant comme Nationalistes que comme Catholiques que nous sommes ici, car, si nous étions les ennemis de la religion, nous ne serions que trop heureux de nous lever et de nous réjouir, quand des hommes comme Mgr. O'Dwyer introduisent, en Irlande, ces fatals éléments de discorde qui ont détruit le pouvoir de la religion dans quelques-uns des plus beaux pays ; mais la foi de nos pères est aussi chère aux hommes qui m'écoutent, aujourd'hui, qu'à Mgr. O'Dwyer (applaudissements et cris : Plus qu'à lui), et si la foi est sauvée des attaques de l'irréligion, en Irlande, c'est parce que, à l'heure du danger, des catholiques laïques indépendants comme M. Dillon (applaudissements)—oui, et comme ces héroïques prélats que je pourrais nommer (cris de : Mgr. Croke, Mgr. Walsh)—se sont levés et ont confondu ces hommes qui, de cette foi pour laquelle l'Irlande a souffert des siècles de martyre et de honte, voulaient faire la servante du coercioniste et de l'exterminateur du peuple Irlandais (applaudissements). O'Connell, lui aussi, a eu à livrer la même bataille contre des ecclésiastiques bien plus redoutables que Mgr. O'Dwyer (très-bien, très-bien). Mais, j'ajoute : malheur à la religion, le jour où, en Irlande, les catholiques laïques cesseront d'avoir l'intrépidité d'O'Connell alliée à sa Catholicité (applaudissements). C'est dans ce sens seulement que je crois devoir faire parvenir à Mgr. O'Dwyer l'avertissement de cette grande assemblée, parce que, en ce qui concerne la cause Nationale Irlandaise, il lui est tout aussi impossible de l'entraver, qu'il le serait d'arrêter le cours d'une rivière avec un trident (applaudissements). En ce qui concerne M. Dillon, les diffamations outrageantes et infâmes qui ont été répandues contre lui, ne peuvent souiller que les lèvres qui les ont prononcées (applaudissements). Je vais jusqu'à dire que, comme homme politique, si vous cherchiez un spécimen de politique Irlandais hargneux, vous l'avez en Mgr. O'Dwyer. Il n'est nullement à craindre et mieux vaut qu'il soit dans le camp opposé, car, son amitié m'a tout l'air de devoir être le signe certain d'un échec pour la cause qui a le malheur de s'attirer cette amitié (applaudissements) . . . .
Ce qu'est un cimetière couvert d'ossements, voilà sa vie toute remplie d'insuccès et d'erreurs (applaudissements). . . . . .
La cause de ceux qui avaient adopté le Plan de Campagne, sur la propriété de Glensharrold, était tellement juste que l'évêque.

lui-même, fut obligé, par l'intermédiaire de son vicaire général, de les soustraire aux effets de la mission de Monsignor Persico,* c'est-à-dire, qu'il fut obligé de reconnaître que, dans de seul cas où dans son diocèse le Plan de Campagne était en vigueur, Monsignor Persico était absolument dans le faux tandis que le Plan de Campagne avait parfaitement raison (applaudissements), ce Plan de Campagne que je n'ai jamais hésité à défendre ouvertement et que je suis plus fier que jamais d'avoir à défendre aujourd'hui devant vous (bruyants applaudissements). Eh bien, donc, l'évêque voyant qu'il était dans un dilemne, s'efforça d'en sortir en faisant lui-même une sorte d'arrangement, à sa façon, et en forçant les tenanciers à l'adopter. Or, il est venu sans autorisation et sans avoir été invité. Il essaya d'intimider les tenanciers et de leur faire accepter son arrangement, en leur disant que leurs chefs les abandonneraient et les laisseraient mourir de faim. Il essaya même d'acheter leur consentement en offrant de souscrire la somme de 100 livres sterlings pour les aider à payer leurs malheureux et exhorbitants loyers et il fit tout ce qu'un homme peut faire ouvertement et par dessous main pour amener les tenanciers à souscrire à cet arrangement condamné par son propre expert, M. Greene-Barry (applaudissements), et que s'ensuivit-il ? Il échoua, comme d'ailleurs c'est son habitude (applaudissements). Le peuple resta fidèle à ses chefs. Les tenanciers se retranchèrent derrière leur droit et qu'advint-il ? Parce que ces gens, dont la cause était si juste qu'ils avaient été soustraits à la censure du Rescrit, parce que ces gens, si pauvres, que lui, Mgr. O'Dwyer, se croyait obligé de souscrire 100 livres pour les aider à payer leurs loyers exhorbitants, parce que, dis-je, ces pauvres gens lésés dans leurs droits, refusaient de se laisser imposer par lui un arrangement que condamnait son propre expert, il publia, dans le *Times*, le matin même de la campagne des évictions, une lettre faite pour priver les tenanciers de Glens-harrold, de cette sympathie Anglaise qu'il savait être leur seule sauvegarde, leur protection contre les coups de l'exterminateur (applaudissements). Voilà la conduite que John Dillon condamne (applaudissements), et j'ose dire ici aujourd'hui que, jamais auparavant, prélat Irlandais n'eut à répondre et, Dieu aidant, jamais à l'avenir, prélat Irlandais n'aura à répondre d'une conduite aussi indigne, aussi cruelle, aussi honteuse (bruyants applaudissements). Mgr. O'Dwyer nous dit qu'il ne va pas au ciel avec notre foule . . . .
Je tiens à rappeler à Sa Grandeur que notre foule a dans ses rangs, non seulement les cinq sixièmes du peuple Irlandais et

* Monsignor Persico était le Commissaire Apostolique envoyé en 1887 par le Pape, en Irlande, pour la visiter.

leurs représentants, que dis-je? les dix-neuf vingtièmes de la fleur de la race Irlandaise du monde entier. Mais outre cela, nous avons aussi avec nous les neuf dixièmes de nos bien-aimés évêques et archevêques d'Irlande (applaudissements) — hommes dont la sainteté supporte d'être comparée même à celle de Mgr. O'Dwyer et de la sagesse desquels le peuple Irlandais a eu des preuves tant soit peu meilleures (bruyants applaudissements). Voilà comme est composée notre foule (applaudissements). Et maintenant quels sont ceux qui forment celle de Mgr. O'Dwyer? Je cherche dans les rangs de ceux avec qui Sa Grandeur veut se sauver et je trouve que le plus élevé de ses Séraphins est Balfour (rires et murmures). Après lui vient M. Delmege (rires) et le reste de son armée se compose des landlords de Limerick, du Club du comté, de tous les rédacteurs de journaux orangistes qui ont maudit le Pape (bruyants applaudissements). Pour ce qui regarde le peuple Irlandais, notre foule à nous est la foule imposante des prélats, des prêtres et du peuple qui ont défendu, côte à côte, pendant longtemps, la nationalité Irlandaise contre les agissements des prélats de cour tout autant que contre ceux des coercionistes (bruyants applaudissements). Tant que le peuple Irlandais verra briller à sa tête et au premier rang de bataille des hommes aussi illustres que Mgr. Croke (applaudissements) et que Mgr. Walsh (applaudissements), je ne crois pas que nous regrettions beaucoup l'absence de Sa Grandeur, Mgr. O'Dwyer monté sur son grand cheval (rires et applaudissements). Qu'il poursuive, donc, comme il l'entendra, la voie qu'il s'est tracée en politique (applaudissements). Qu'il choisisse sa compagnie. Qu'il cherche, dans sa conscience, s'il le peut, une justification du scandale et de la peine qu'il a causés à son propre peuple catholique, et des compliments de mauvais augure qu'il a pu obtenir de la part des ennemis du peuple. Pour ce qui nous regarde, notre masse marchera de l'avant sans lui et, malgré lui, vaincra (bruyants applaudissements). Peut-être même le jour viendra où Mgr. O'Dwyer reconnaîtra que les catholiques laïques de Limerick ont aujourd'hui adopté le vrai, le noble moyen de sauvegarder cette vivifiante, cette tendre union de foi et de nationalité qui coule, pour ainsi dire, dans les veines de la race Irlandaise (bruyants applaudissements).

La journée du 24 août se termina par un dîner donné le soir même dans un des hôtels de Limerick. A ce dîner assistaient les héros de la manifestation. Il ne sera pas hors de place de rapporter ici quelques parties des discours prononcés à ce dîner.

M. O'Brien prenant la parole prononce le discours suivant :—

. . . . . Je ne dirai qu'un mot de la manifestation de ce jour. Selon moi, c'est un splendide spécimen de cet esprit de hardiesse et d'indépendance (applaudissements) qui fait que bientôt ces mots "l'Irlande une nation" mots que, jusqu'ici l'on se contentait de prononcer dans les toasts, après dîner, seront devenus une réalité absolue (applaudissements). Les habitants de Limerick ont, je crois, montré aujourd'hui, et cela sans manquer de respect à la robe sacrée d'un écclésiastique (applaudissements), qu'aucune brigue, aucune menace (applaudissement), ne pouvait les empêcher de prendre la mesure d'un homme politique qui est le héros du journal *Limerick Chronicle* et le favori du Club du Comté (applaudissements). Naturellement, on dira qu'ils sont intolérants, parce qu'ils ont eu la méchante idée de chasser de la Ligue Nationale, parce qu'ils ont promis de chasser du conseil municipal ceux qui ont approuvé les accusations faites contre John Dillon (applaudissements). Dira-t-on aussi que les habitants de Dublin ont été intolérants, quand ils ont chassé, de leur conseil, ces hommes qui refusaient le droit de cité à Charles Stewart Parnell? (applaudissements.) Mais c'est fait et la municipalité de Dublin est aujourd'hui une des forteresses inexpugnables du nationalisme Irlandais (applaudissements) . . . .

Nous sommes au cœur de la lutte pour la vie même de la nation, —lutte dans laquelle, nous a dit un jour le grand Archevêque de Cashel (bruyants applaudissements), il n'y a pas de place pour les neutres (applaudissements) . . . .

Nous en supportons les conséquences et ils seront obligés d'en faire autant ceux qui n'ont pas osé dire un mot de protestation honnête quand John Dillon fut accusé publiquement d'être un escroc, un lâche (applaudissements). Pour toute défense, ces hommes viennent dire en larmoyant qu'ils sont catholiques d'abord et Irlandais après (cris de : oh !). Je prétends que c'est là une excuse mensongère et déloyale (bruyants applaudissements). Ils pourraient tout aussi bien dire qu'ils sont hommes de chair d'abord, puis hommes de sang après, ou encore qu'ils ont une jambe droite d'abord et une jambe gauche après. Ceux qui se défendraient d'être de mauvais Irlandais, sous prétexte qu'ils sont bons catholiques seraient tout simplement des lâches, des girouettes d'abord (bruyants applaudissements), puis des esclaves, des hypocrites, des renégats après (applaudissements). En ce qui nous concerne, nous poursuivons notre route et nous avertissons, avec calme, mais avec fermeté, l'évêque de Limerick que sa conduite politique a peiné, a scandalisé les Catholiques (applaudissements). Nous avons dit à l'évêque que sa conduite était une insulte, non seulement aux représentants du peuple Irlandais, mais encore aux plus illustres évêques et archevêques

d'Irlande qui sont avec nous aussi entièrement que n'importe quel homme du pays et dont le petit doigt est plus cher à la nation Irlandaise que le corps entier de Mgr. O'Dwyer (applaudissements). Je n'ai qu'un désir, c'est qu'au moment du danger pour la cause Irlandaise, l'Irlande trouve toujours des hommes aussi fidèles que ceux de Limerick, des hommes qui se conduisent aussi bravement qu'eux (applaudissements).

M. Dillon, répondant à un toast:—Je crois que tous, ici, vous reconnaîtrez que les membres du conseil municipal de Limerick qui ont voté contre la proposition faite l'autre jour, ont rendu un vrai service au peuple Irlandais. Je m'explique: en votant ainsi, ils ont été la cause indirecte de la manifestation d'aujourd'hui, car, dans leur avenglement, ils ont jeté le défi aux habitants du Sud. Ceux-ci l'ont accepté et y ont répondu d'une manière qui, je crois, satisfera ces messieurs (applaudissements). Pour moi, je suis enchanté que ce meeting ait eu lieu et vous pouvez me croire quand j'affirme que tout ce qui a été dit de ma conduite personnelle, n'est que pour bien peu de chose à ma joie (très-bien, très-bien). . . . . . . Je suis venu ici pour relever l'accusation qui a été dirigée, non contre mon caractère, mais contre la politique que j'ai recommandée au peuple Irlandais. Je suis venu pour répondre à cette attaque mortelle, du moins autant que cela dépendait de son auteur, faite pour ébranler, pour détruire la confiance que le peuple Irlandais a mise dans le parti dont je suis un membre. Je suis venu défendre cette confiance, base de notre pouvoir national actuel, espoir et salut de la nation Irlandaise, car la perte de cette confiance serait la ruine du peuple de ce pays (applaudissements). Voilà ce qui m'a amené à Limerick avec mes amis. Nous avons accepté le défi qui nous a été jeté. Jamais je n'ai consideré cette affaire, comme une affaire personnelle. La question se pose ainsi: Allez-vous, après dix années d'une lutte admirable, après un succès sans parallèle dans l'histoire de l'Irlande, allez-vous, dis-je, sur l'invitation de l'évêque de Limerick, vous arrêter en chemin, retourner à la plus basse forme du "*whiggism*" d'où nous vous avons tirés; allez-vous ramper aux pieds des ministres anglais au pouvoir et rejeter loin de vous les armes que nous sommes fiers de vous avoir mises entre les mains, armes que, durant dix années, vous avez employées avec un résultat si extraordinaire? Voilà la question telle qu'elle a été placée aujourd'hui devant les habitants de la province de Munster. Ils y ont répondu sans hésitation et leur réponse, je l'espère, ne laisse aucun doute dans l'esprit du public Irlandais (applaudissements) . . . . . . Ces moyens, ce plan d'action que le peuple Irlandais, sous la direction de la Ligue Agraire et de la Ligue Nationale, a employés pour sa délivrance, durant les dix dernières annees, vous leur resterez fidèles, vous continuerez à

en faire usage. Quant aux hommes en qui vous avez mis votre confiance bien méritée, vous leur continuerez cette confiance, en dépit de l'assant qui vient de leur être livré. Je dois aussi vous dire que le résultat de la manifestation de ce jour sera de communiquer un sentiment de confiance, de joie et d'orgueil partout où se trouvent des descendants de la race Irlandaise. Et voici pourquoi je vous dis cela : Si nous jetons un regard en arrière sur l'histoire de l'Irlande pendant les longs siècles d'oppression qu'il nous a fallu traverser, quelle a été la plus triste phase de notre histoire ? Celle où, à plusieurs reprises, des hommes d'un dévouement éprouvé, se levant au milieu du peuple, après avoir, au prix de grands sacrifices et de souffrances inouïes, fait naître un mouvement pour arracher leur peuple à la tyrannie, à l'oppression, ont eu à lutter, non seulement contre des ennemis qui les attaquaient de front, mais encore contre des traîtres dans leur propre camp. Le résultat, vous le connaissez, tous leurs efforts furent vains. (Applaudissements). Si nous jetons maintenant les yeux sur l'histoire de la question agraire, y a-t-il, dans toute l'histoire de l'humanité, un récit plus navrant ? C'est par milliers, que dis-je, par centaines de mille, que l'on compte les demeures ruinées et leurs habitants réduits en esclavage. Pourquoi ? Parce que des hommes comme l'évêque de Limerick ont brisé l'organisation, ruiné les espérances du peuple, au moment du triomphe. Quand je vis la conduite de Mgr. O'Dwyer, je me dis : "Grâce à Dieu, le temps n'est plus où un parti nouveau pourrait être formé en Irlande pour monter à l'assaut du pouvoir et siéger triomphalement sur les ruines encore fumantes des demeures des tenanciers." (Applaudissements). En 1855, il y eut des hommes braves, capables, pleins d'abnégation qui défendirent la cause des tenanciers Irlandais, mais en 1855, au lieu d'un évêque de cour, ils avaient contre eux des archevêques et des évêques que nous n'avons pas maintenant. *Non, vous ne renoncerez pas au boycottage, au Plan de Campagne sur l'ordre d'un individu* . . . .
Aujourd'hui, en dehors de l'évêque de Limerick, on ne trouvera pas d'évêque, sauf peut-être un seul, qui soit disposé à adopter la même conduite et à attaquer la politique du parti national Irlandais. (Applaudissements). Je crois que nous avons toute raison d'en être reconnaissant. Toutefois, je l'avoue, je crois que c'est une bonne chose que cette occasion se soit présentée de montrer au monde entier, au peuple Anglais, à nos propres compatriotes d'Amérique et d'Australie, qu'il y a dans le cœur du peuple Irlandais un désir d'indépendance qu'aucun pouvoir extérieur ne peut étouffer et que, dans le grand mouvement présent vers la liberté de l'Irlande, ces désastres, ces malheurs dont j'ai parlé, ne peuvent être et ne seront jamais renouvelés. (Applaudissements) . . . .

On a critiqué les moyens auxquels nous avons eu recours pendant les dix dernières années. Des gens, au nombre desquels se trouve l'évêque de Limerick, ont condamné le boycottage et le Plan de Campagne dans un langage des plus violents. Mais ces gens, qu'ont-ils jamais fait pour sauver le chaume des tenanciers Irlandais ? . . . . .

Le *Freeman's Journal* est essentiellement l'organe catholique parnelliste de l'Irlande. Il est catholique en ce sens qu'il publie un compte-rendu complet et détaillé de toutes les bonnes œuvres de l'île avec une onction qui édifie la foi simple du peuple. Il est parnelliste en ce sens qu'il a pris la défense des moyens actuels d'agitation, malgré le décret du Pape, avec une habileté qui réjouit les révolutionnaires. Dans une colonne nous trouvons la vie et l'éloge des vertus de quelque saint et illustre membre de l'Eglise—par exemple le Cardinal Newman dont les ouvrages religieux ont répandu un tel lustre sur son époque et qui a tant accru la gloire du catholicisme dans ce pays. Dans une autre colonne nous trouvons l'éloge glorieux d'un "*patriote*" proéminent comme le feu M. John Boyle O'Reilly qui acquit un renom comme agent d'une societé secrète (celle des fenians) et qui s'engagea comme volontaire dans l'armée Anglaise afin de semer la révolte parmi les soldats qui avaient juré fidélité à leur souveraine. Dans une partie de ce journal remarquable vous trouverez peut-être le compte-rendu, mot pour mot, d'un excellent sermon prêché pour la gloire de Dieu par quelque prédicateur de renom. Un peu plus loin vous aurez la relation d'un meeting tenu par ces hommes, que rien n'arrête, pour demander la mise en liberté d'un prisonnier condamné comme dynamiteur. Le *Freeman* est, en réalité, un mélange astucieux, mais pauvre, de ce qui est purement catholique et de ce qui est essentiellement anti-catholique. Ce qu'il y a de plus étrange c'est que ce journal soit la propriété d'une societé composée

en grande partie du clergé Irlandais. Ce journal a ses entrées dans tous les presbytères. C'est le journal le plus généralement lu par les catholiques d'Irlande.

Nous avons cru devoir donner ces quelques mots d'explication avant de mettre sous les yeux du lecteur les observations que l'on trouve dans les différents articles de fond publiés par ce journal sur le scandale de Limerick, articles sur lesquels nous nous proposons d'attirer l'attention de nos lecteurs. Nous nous bornons à ces articles non seulement parce que le *Freeman* éclipse le reste de la presse catholique parnelliste en Irlande, mais aussi parce qu'il serait inutile de citer un journal tel que le *United Ireland* qui est trop avancé dans sa forme et n'a qu'une couleur de catholicisme. Ce dernier journal est, pour ainsi dire, l'officiel du parti parnelliste. Il appartient à des membres proéminents de ce parti et paraît sous la direction de Mr. W. O'Brien lui-même.

Le 25 août, lendemain de la manifestation de Limerick, le *Freeman* publia dans un long article sur cet incident la phrase suivante certainement très-caractéristique.

> Si l'évêque de Limerick a un plan, un plan pratique pour effectuer la régénération nationale de l'Irlande avant que nous soyons tous dans notre tombe, au nom du bon sens, qu'il l'expose, qu'il se remue, qu'il ne craigne pas de travailler et d'aller au-devant du danger pour faire valoir ce plan ; qu'il prouve par son travail qu'il est aussi sincère, aussi zélé Irlandais que John Dillon ou William O'Brien. Ils ne sont pas tellement liés au boycottage qu'ils ne soient prêts à accepter un plan plus sûr, plus expéditif, qui aurait des résultats aussi pratiques, si toutefois l'évêque en a un et s'il veut travailler avec eux à le faire adopter. Si, au contraire, il n'a pas de plan, au nom de la vérité, qu'il se serve de leur plan autant qu'il le peut. ce plan qu'ils ont osé former, pour lequel ils ont souffert. Qu'il s'en serve avec eux et avec ses frères de l'Episcopat qui sont avec eux et qui sont d'aussi bons Irlandais, d'aussi bons évêques que lui.

Nous ferons remarquer ici que, malgré la lettre écrite le 26 juillet par Mgr. O'Dwyer et publiée plus

haut, on ne trouvera, ni dans les discours prononcés à Limerick, ni dans l'article ci-dessus cité, un seul mot pour nier, répudier ou expliquer le langage que M. Dillon est si catégoriquement accusé d'avoir employé en parlant du Saint-Siège, le 11 juillet, à la Chambre des Communes et contre lequel l'évêque de Limerick avait si éloquemment protesté. Ce point important fut complétement passé sous silence.

Or, Mgr. O'Dwyer ayant lu le compte-rendu de la manifestation qui eut lieu dans sa propre ville épiscopale, ne perdit pas de temps pour écrire l'admirable lettre que nous publions ici telle qu'elle a paru dans le *Freeman* du 26 août.

Limerick, le 25 Août, 1890.

Monsieur le rédacteur.—Malgré votre critique d'aujourd'hui, j'ose croire qu'une bonne partie de l'opinion catholique en Irlande n'adoptera pas votre jugement du meeting d'hier ou du moins qu'elle ne le regardera que comme une tentative faite pour imposer silence, au moyen de l'intimidation, à quiconque ose désobéir aux chefs actuels de la politique en Irlande. Quels que soient le pour et le contre de la controverse qui existe entre M. Dillon et moi, je serais bien aise de savoir jusqu'à quel point les cris d'une multitude peuvent aider à la terminer. Que je sois un lâche ou un évêque traître à son peuple, ou que M. Dillon ait agi d'une manière ignoble en présence de la loi de coercition importe peu, mais je maintiens qu'il est inconvenant de venir dans une ville épiscopale et là, représentant l'évêque comme un mercenaire, un traître, de soulever contre lui les passions du peuple. Si je laissais passer cette manière d'agir sans un mot de protestation, ce serait un funeste précédent.

Mais ce à quoi j'objecte surtout dans ce qui s'est fait hier et dans votre article d'aujourd'hui, c'est à l'exposé faux et tout-à-fait déloyal qui, en concentrant adroitement l'attention sur ce que j'appellerai le bord de la controverse, rend impossible au public l'examen des grandes, des sérieuses et très-importantes questions soulevées par le mémorable discours de M. Dillon au Parlement. Je fais une supposition. Toutes les accusations que j'ai, dit-on, portées contre M. Dillon et ses collègues, je les ai réellement faites; on a prouvé qu'elles sont fausses, puis on a fait disparaître de ma lettre toute la partie qui y a rapport et jugement a été porté contre moi à ce sujet. Ne reste-t-il pas suffisamment pour que j'aie le droit de demander des explications à des députés

catholiques parlant à une grande assemblée catholique et en dernier lieu à un journal catholique comme le *Freeman* que l'on aurait le droit de voir attacher une juste importance à ces questions ? Et pourtant M. Dillon et M. O'Brien hier et vous, Monsieur, aujourd'hui, voulez faire croire que le seul point en question, c'est l'honneur du parti Irlandais; puis ayant, selon vous, obtenu la victoire sur ce point, vous dites bien haut que toute la cause est gagnée.

Le sentiment catholique du pays entier a été ému par le regrettable discours de M. Dillon à la Chambre des Communes. Je ne crois pas que vous trouviez en Irlande un catholique, qu'il soit laïque ou ecclésiastique, pour le défendre. M. Dillon, lui-même, le trouvant si malheureux et ne sachant comment le défendre, a eu l'audace de dire qu'il n'avait pas prononcé toute une phrase où se trouve concentré le poison et pourtant, ni alors, ni même aujourd'hui que vous trônez sur votre fauteuil de rédacteur, passant jugement sur nous tous, vous n'avez jugé le fait assez important pour en faire mention si courte que ce soit. Puis-je vous demander, Monsieur, si vous vous souvenez d'avoir publié une courte lettre de moi, dans laquelle vous avez imprimé d'après votre propre compte-rendu et d'après celui de "Hansard" en regard l'un de l'autre, la phrase que M. Dillon nie avoir prononcée. Si vous vous en souvenez, croyez-vous que, pour apprécier impartialement la controverse, vous n'auriez pas dû trouver bon de faire remarquer que M. Dillon a gardé un silence complet sur l'évidence qui lui faisait le plus de tort ? C'est là le seul point de mon accusation contre lui, qu'il a jugé digne d'attention. Quant au reste, parlant de haut, il l'a laissé au jugement de la nation Irlandaise et aussi, je suppose, à l'assemblée d'hier. Pourtant quand il se voit convaincu d'une assertion fausse, il essaye de jeter de la pondre aux yeux du public, en soulevant des questions personnelles et vous, Monsieur, observant froidement son jeu, vous le soutenez dans cette manœuvre.

Toutefois, quelle qu'explication compatible avec sa véracité que M. Dillon donne, il est entendu et, après le silence d'hier, nous sommes en droit de supposer que la ligne est tirée à Rome et qu'à l'avenir la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ sera respectée et tenue en dehors de toute attaque. Cela seul est un gain, car quelle que basse opinion que vous ayez de moi comme évêque, je vous l'assure en toute sincérité, ce résultat obtenu vaut bien la peine qu'il a coûtée.

Vers la fin de votre article, vous m'invitez, si j'ai un plan pour la régénération de mon pays, à l'exposer. Je discute cette question non dans le but de gagner un point contre vous, mais parce que c'est un sujet de grave importance. Je ne suis pas un homme politique. J'ai une autre profession. Ma mission est

d'enseigner au peuple Catholique les devoirs de sa religion et si je me suis mêlé des affaires publiques ce n'a été que pour remplir cette mission. Or donc, peu de temps après ma consécration, je me suis trouvé en face du Plan de Campagne et du boycottage. Après un examen sérieux, aussi sérieux qu'il m'était possible de le faire, je suis arrivé à la conviction que se servir de ces moyens, c'est se rendre coupable de péché. Bientôt après, survint un jugement enlevant toute l'incertitude de mon opinion. Rome parla. Un décret sanctionné par le Pape en personne, et promulgué par le Saint-Office sur son ordre condamna absolument ces usages. J'ai étudié cette condamnation aussi profondément qu'il m'a été possible de le faire et j'affirme, sous ma propre responsabilité, qu'il n'y a dans le droit canon ni dans la théologie, l'ombre d'un doute que ce décret lie nos consciences. Bien plus, je suis convaincu qu'il est de mon devoir, comme évêque, de mettre en pratique, par tous les moyens légitimes en mon pouvoir, cet enseignement du chef de l'Eglise. Je suis dans mon droit en faisant cela. Non seulement je suis dans mon droit, mais n'est-ce pas mon devoir évident, quand le Pape a parlé sur la question de loi morale, n'est-ce pas mon devoir de demander le respect et l'obéissance à sa parole ?

Chez moi, la question n'est donc pas de savoir si, oui ou non, le boycottage et le Plan de Campagne sont efficaces pour un but quelconque, mais si ce sont des moyens légitimes et je vous dis clairement que si, par ces moyens, vous délivriez demain l'Irlande de l'esclavage politique, si, par ces moyens, vous établissiez un Parlement à Dublin et répandiez la richesse et la prospérité sur toute l'Irlande, je vous dirais—comme catholique, je devrais vous dire—qu'il n'est pas permis de faire le mal pour en faire sortir le bien. Cette question n'est pas de celles qui souffrent un compromis. C'est une question de justice ou d'injustice et par conséquent, il est tout-à-fait hors de place de me demander de proposer une alternative. C'est tout simplement me demander de consentir au péché, si je ne trouve pas un moyen plus efficace pour arriver au succès. C'est là ce que je ne ferai pas. Si je n'étais qu'un simple curé de paroisse, je me tiendrais à l'écart et je me garderais bien de me mêler de la politique d'hommes qui persistent à braver le Chef de l'Eglise et à pousser au mépris de son autorité, mais je suis évêque et je ne puis sans lâcheté éluder l'obligation d'enseigner à mon clergé et à mes diocésains la voie qu'ils sont tenus de suivre. Je vais plus loin, car je veux être franc ; je suis persuadé que cette persistance du peuple Irlandais à désobéir au Saint-Siège et, pis que cela, à attaquer son autorité, rongera, comme un chancre, leur foi et la laissera sans force pour l'heure des épreuves. La soumission à Rome est le fondement du système catholique et quiconque affaiblit cette soumission, mine la foi du peuple. [707

Sur une de leurs bannières mises en évidence à la manifestation du 24 Août on lisait la devise suivante: "Notre religion de Rome, notre politique de chez nous." Cette devise à été le thème du discours entier de M. Dillon à la Chambre des Communes et du discours tout aussi scandaleux de M. O'Brien à Manchester. Elle est aussi le fondement de tous les arguments employés hier. Puis-je leur demander ce qu'ils entendent par religion ? Les dix commandements y sont-ils compris ? Admettent-ils que Rome puisse les informer avec autorité si certains actes sont une violation des commandements, comme allant contre la justice et la charité? Sinon, peu importe ce qu'ils disent, ils entendent donc que non seulement notre politique mais aussi notre religion doivent venir de chez nous. C'est donc notre propre jugement qui devra prononcer sur nos actions. C'est nous qui, au lieu du Pape, serons chargés d'expliquer la loi morale.

M. O'Brien dans son discours proclame bien haut cette phrase: "Ce Plan de Campagne que je n'ai jamais hésité à défendre ouvertement et que, aujourd'hui plus que jamais, je suis fier de défendre devant cette assemblée." Et voilà son attitude en présence d'une manière d'agir que l'autorité suprême de l'Eglise a condamnée comme illégale et quand je refuse de m'associer avec des catholiques ainsi révoltés contre le Chef de l'Eglise, il m'accuse de "faire d'une question de politique une question religieuse" et annonce bien haut que des ecclésiastiques comme Mgr. Croke et Mgr. Walsh brillent dans son firmament politique. Eh bien, je dis que pas un homme en Irlande n'a plus de vénération que moi pour ces dignitaires distingués. Mais, même s'il était vrai, ce qui n'est pas, que MM. O'Brien et Dillon les aient de leur côté, je n'ai pas honte de dire que je préfère me ranger du côté du Vicaire de Jésus-Christ.

Voilà ce qui m'a fait intervenir dans l'affaire des tenanciers de Glensharrold. Ma plus grande sollicitude pour eux a été de les faire sortir d'une association qu'ils savaient condamnée et en même temps d'obtenir pour eux les termes les plus favorables. Je n'ai eu, en agissant comme je l'ai fait, d'autre mobile que leur intérêt, et la malice audacieuse de gens qui calomnient de propos délibéré a, seule, pu songer à joindre mon nom à l'intérêt du landlord dans cette matière. Après de longues négociations dont j'ai déjà publié les détails, j'obtins un arrangement que le peuple, selon moi, devait accepter. En pratique, cet arrangement faisait la remise absolue de deux mille livres d'arrérages et au delà, et réduisait, d'une manière permanente, le fermage de plus de 50 pour cent ; mais M. Dillon et ses amis pensaient différemment et ne voulaient pas permettre aux tenanciers de s'arranger, à moins qu'ils n'obtiennent 5 pour cent de plus. J'ai déjà dit et je

répète qu'aucun homme sensé ne croira qu'un tel parti ait été adopté uniquement dans l'intérêt des pauvres tenanciers. La différence entre la réduction qu'on leur offrait et celle que MM. Dillon et O'Brien réclamaient ne montait qu'à 25 livres par an, à partager entre 47 tenanciers et je dis que c'était cruel, tout ce qu'il y a de plus cruel envers ces pauvres gens, que de les forcer à subir les misères de l'éviction pour une somme si mesquine. Le peuple ne demandait pas mieux que de s'arranger et le désirait.

Quand j'ai publié ma lettre, je venais justement de faire ma visite pastorale dans la paroisse dont la proprieté de Glensharrold dépend. Un des tenanciers vint m'y trouver, de nuit, ayant avec lui une liste des noms de ses collègues qui étaient prêts à payer leur fermage et me demanda mon avis. Je lui dis que, dans mon opinion, ils commettraient une grande faute s'ils abandonnaient leurs fermes et je leur conseillai de payer. Savez-vous quelle question il me fit alors ? "Si nous payons," me dit-il, "nous protégerez-vous" ? "Oui, je vous protégerai," lui répondis-je, "autant qu'il sera en moi de le faire." Ce fut dans le but d'exposer l'injuste tyrannie qui poussait ces pauvres gens à la ruine, que j'écrivis la lettre que M. Dillon a décrite en termes si gracieux.

Et maintenant que j'ai exposé la question, permettez-moi de placer devant le public quelques faits qui pourront intéresser ceux qui comprennent quelque chose aux affaires d'agriculture. "N'est-il pas bien dûr pour moi," me dit un tenancier, "d'avoir à quitter ma pauvre habitation" ? Je le questionnai sur ses affaires et voici sa réponse telle qu'il me la donna : "J'ai loué 75 acres (environ 49 hectares) de terrain de montagne sur lesquels j'ai 14 vaches à lait, 12 jeunes vaches de deux ans, 10 génisses d'un an, 3 chevaux et 8 porcs gras et de la tourbe en abondance." Savez-vous quel est son fermage d'après l'arrangement que j'ai obtenu pour lui ? 20 livres par an. Je lui dis qu'il serait fou de renoncer à une telle ferme et de se faire mettre sur le pavé. Mais qu'est-ce que cela fait à MM. Dillon et O'Brien, qui jouent gros jeu pour des enjeux politiques, si le chagrin et les brisements de cœur entrent dans cette pauvre famille ? Ce tenancier dont je viens de parler et quelques autres ont suivi mon conseil et sont heureux aujourd'hui. Quelle grande différence entre eux et leurs pauvres frères évincés !

Je tiens à ajouter quelques mots d'explication. La première explication que je veux donner a rapport au mot "*ostensiblement*" que j'ai employé dans une de mes lettres précédentes. Quoique M. Dillon, en répétant comme il l'a fait hier toutes ces inconvenantes insultes qu'il m'avait jetées déjà à la Chambre des Communes, ait mérité peu d'égards de ma part, je crois cependant devoir dire que je n'ai jamais eu l'intention de l'accuser, lui

personnellement, d'improbité; la seconde explication vient à propos d'une phrase qui, me dit-on, a porté ombrage à des personnes que je serais très-fâché d'offenser. En parlant de la "foule" avec laquelle je ne veux pas m'associer, j'ai voulu dire ceux et ceux-là seulement qui comme MM. Dillon et O'Brien soutiennent et défendent le Plan de Campagne et le Boycottage, au mépris de la condamnation qui en a été faite par le Saint-Siège. Avec de telles gens, je ne puis faire alliance. Qu'ils me dénoncent, qu'ils soulèvent mes diocésains contre moi. Je ne tiens mon autorité, ni des politiques, ni du peuple et tant que Dieu me gardera pour gouverner ce diocèse, je défendrai, de mon mieux, ma propre indépendance personnelle et les droits et prérogatives du Vicaire de Jésus-Christ.

J'ai l'honneur, Monsieur,
de me dire votre humble serviteur,
✠ EDOUARD THOMAS,
Evêque de Limerick.

Voici en quels termes le *Freeman*, journal "*catholique*" commenta cette lettre dans le numéro du même jour:—

L'Evêque de Limerick se retranche derrière le Pape, ce matin. C'est là sa manoeuvre favorite et stratégique puisqu'elle couvre sa retraite. Mais Sa Grandeur ne se contente pas de se retrancher derrière le trône papal. Nous représentant "perché sur notre fauteuil de rédacteur" portant jugement sur tout le monde, Mgr. O'Dwyer se perche modestement sur le sommet du Château St. Ange et de là fait la loi *urbi et orbi* d'un ton dogmatique qui renvoie le Pontife du Vatican au second rang. N'y a-t-il, nous le demandons, d'autre évêque orthodoxe en Irlande que Sa Grandeur de Limerick? Si MM. Dillon et O'Brien et les autres chefs populaires qui ont encouru la colère de l'évêque sont les rebelles, à l'autorité spirituelle, que Mgr. O'Dwyer a représentés, comment se fait-il que les neuf-dixièmes des vingt-huit évêques sont les amis chaleureux de ces messieurs? Et pourquoi, nous nous le demandons, quand l'occasion s'en présente, les frères dans l'Episcopat de Mgr. O'Dwyer, ces hommes si distingués par leur rang et leur réputation, prennent-ils plaisir à les honorer? Ont-ils donc tous tort? Et Mgr. de Limerick a-t-il seul raison? Tout le monde a-t-il tort sauf lui et M. Balfour? Gardons nous bien de nous battre à coup de théologie morale ou autre avec l'évêque de Limerick. Il est jaloux de tout empiétement sur son domaine. Il va jusqu'à refuser à M. Dillon le droit d'entrer dans sa ville épiscopale et d'oser être en désaccord avec lui. En même temps il crie qu'il n'est pas un

homme politique. Mais que fait-il? N'étant pas un homme politique, il change une question de politique en question religieuse, dès qu'il se voit sur le point d'être battu. Nous ne sommes pas si peu libéraux, ni si inconstants que Mgr. O'Dwyer. Ce que M. O'Brien a dit Dimanche, nous le répétons. Mgr. O'Dwyer en tant qu'homme politique a parfaitement le droit d'avoir son opinion sur nous et le peuple Irlandais a, tout aussi bien que lui, le droit d'avoir son opinion sur Mgr. O'Dwyer.

Malheureusement, il ne se contente pas de cela, car, dès qu'il trouve que le peuple ne suit pas sa politique, il quitte le terrain de la politique pour reparaître en Pontife et jette l'anathème, comme à des ennemis de la religion, à tout homme qui diffère, dans ses opinions, avec lui. Il regarde toute attaque faite contre ses méchantes escapades politiques, à lui, comme une attaque faite contre la personne du Souverain Pontife, lui-même.

L'Evêque est un foudre de dialectique et l'on ne peut jamais savoir d'une manière certaine s'il paraît en politique armé en guerre ou s'il est revêtu de la pourpre romaine. Presto! Il change aussi vite qu'un magicien. A un moment, il vous insulte comme le ferait une femme de la Halle. Immédiatement après il vous jette les dix Commandements à la tête. Aujourd'hui il est dans son humeur du Mont-Sinaï. Quant à nous, nous suivons la masse des évêques. Naturellement nous savons qu'aussitôt que Mgr. O'Dwyer paraîtra avec ses plumes, son casse-tête et son couteau à scalper sur le sentier de la guerre politique, il annoncera qu'il ne veut pas "aller au ciel" avec cette foule. S'il continue comme il a commencé, il lui faudra même au ciel un compartiment séparé. On raconte l'histoire d'un homme qui, ayant le malheur d'avoir pour femme une harpie, la pria un jour de permettre au Très-Haut de se mêler du gouvernement de son propre monde. Nous supplions Mgr. O'Dwyer d'imiter ce brave homme en permettant au Tout-Puissant de s'occuper du gouvernement de sa propre Eglise.

Et maintenant revenons aux détails tout prosaïques concernant la propriété de Glensharrold. L'évêque raconte une histoire, sans y mettre de noms, avec une méchanceté malicieuse qui, il le sait, aura du succès de l'autre côté du Canal St. Georges et évoquera dans l'organe de Pigott le faussaire, le parjure, le suicidé, un article semblable à celui où il est representé par le *Times* comme le seul Prélat "qui se soit posé, sans soutien aucun, dans son propre pays, comme le champion du Vatican." Mais si M. Dillon a causé tant de misères dans les demeures des tenanciers sur la terre de Glensharrold, comment se fait-il que quand l'honorable membre visita cette propriété hier, il fut reçu à bras ouverts, fut acclamé par le peuple? Comment se fait-il

qu'on lui lut un compliment et qu'à une réunion publique très-nombreuse, la résolution suivante fut adoptée à une unanimité des plus cordiales et des plus sincères ? "Nous, les tenanciers de la propriété de Glensharrold, ayant adopté le Plan de Campagne pour résister à la conduite cruelle et tyrannique de notre propriétaire, M. Delmege, nous renouvelons ici notre détermination de demeurer fidèles et de rester attachés à notre association jusqu'à ce que la victoire ait couronné notre cause."

Les membres du parti Irlandais n'ont ni honneurs ni récompenses à offrir à ces pauvres gens. L'évêque qui se pose comme leur bienfaiteur, consentira-t-il à expliquer comment il se fait que lui est reçu dans le silence le plus absolu, tandis que John Dillon, qui, d'après Sa Grandeur, les a ruinés, est reçu avec un vrai, un profond enthousiasme ? Mais nous sommes heureux de faire observer que, d'après notre propre rapport, John Dillon n'a pas ruiné ces tenanciers et qu'au lieu des misérables huttes bonnes tout au plus pour des animaux immondes et d'où l'on menaçait de les évincer, ils ont maintenant de solides et commodes petites maisonnettes faites de pierres, où des hommes et des femmes peuvent prospérer. La vérité est que, comme le racontait M. O'Brien, Dimanche, la cause de ceux qui avaient adopté le Plan de Campagne, sur la propriété de Glensharrold, était tellement juste que l'évêque, lui-même, fut obligé, par l'intermédiaire de son vicaire général, de les soustraire aux effets de la mission de Monsignor Persico. Suivant M. O'Brien le seul cas où dans son diocèse le Plan de Campagne était en vigueur, l'évêque fut obligé d'admettre que Monsignor Persico était absolument dans le faux tandis que le Plan de Campagne avait parfaitement raison. L'Evêque vit qu'il était dans un dilemne, et s'efforça d'en sortir en faisant lui-même une sorte d'arrangement, à sa façon, et en forçant les tenanciers à l'adopter. Il vint sans autorisation et sans avoir été invité. Il essaya d'intimider les tenanciers et de leur faire accepter son arrangement en leur disant que leurs chefs les abandonneraient et les laisseraient mourir de faim. Il essaya même d'acheter leur consentement en offrant de souscrire la somme de 100 livres sterlings pour les aider à payer leurs malheureux et exhorbitants loyers et il fit tout ce qu'un homme peut faire, ouvertement et par dessous main pour amener les tenanciers à souscrire à cet arrangement condamné par son propre expert, M. Greene-Barry et que s'ensuivit-il ? Il échoua, comme, d'ailleurs, c'est son habitude. Le peuple resta fidèle à ses chefs. Les tenanciers se retranchèrent derrière leur droit et qu'advint'il ? Parce que ces gens, dont la cause était si juste qu'ils avaient été soustraits à la censure du Rescrit, parce que ces gens, si pauvres, que lui, Mgr. O'Dwyer, se croyait obligé de souscrire 100 livres pour les aider

à payer leurs loyers exhorbitants, parce que, dis je, ces pauvres gens lésés dans leurs droits, refusaient de se laisser imposer par lui un arrangement que condamnait son propre expert, il publia, dans le *Times*, le matin même de la campagne des évictions, une lettre faite pour priver les tenanciers de Glensharrold, de cette sympathie anglaise qu'il savait être leur seule sauvegarde, leur protection contre les coups de l'exterminateur. Nous laissons maintenant l'évêque à ses propres réflexions. Elles ne peuvent être très-plaisantes. Ses propres diocésains se sont mis en grève contre lui parce qu'ils ont jugé impossible de réformer son caractère hargneux. Il se trouve complétement isolé au milieu de ses frères de l'Episcopat. Il a provoqué le scandale d'une manifestation publique contre lui dans une ville catholique, sa propre ville épiscopale. Il reçoit tous les compliments de la presse favorable à la coercition en Angleterre. Il est l'évêque Irlandais de Beauvais qui livra à l'ennemi la libératrice du peuple et signa l'arrêt qui la condamnait à être brûlée sur le bûcher, au nom de la religion. Cette libératrice est aujourd'hui honorée par Rome tout autant que par la France. Hier nous avons respectueusement prié Sa Grandeur de donner une preuve de son droit au patriotisme, en formant un plan pratique qui pût obtenir pour l'Irlande les droits qui sont les siens ou, s'il ne pouvait le faire, nous lui avons demandé de se mettre en ligne avec ses frères de l'Episcopat et son peuple. Sa réponse va à dire qu'il ne sortirait pas de son isolement profond, même si, en se remuant, il devait rouvrir le Parlement Irlandais à Dublin demain. Comme il voudra. Il n'y a rien de plus à dire. Qu'il s'arrange. Nous nous séparons de l'évêque avec un mot bienveillant. Nous lui sommes reconnaissants et nous sommes heureux que sa bonté naturelle ait triomphé et qu'il ait eu le courage—personne ne lui refuse cette qualité, c'est dommage qu'il n'en use pas pour l'Irlande—qu'il ait eu, dis-je, le courage de reconnaître qu'il a été injuste et qu'il s'est trompé. "Je n'ai jamais, dit-il, songé à accuser M. Dillon personnellement d'improbité." Nous espérons que ce rayon de lumière jettera une grande lueur de soleil dans le coeur et l'intelligence de l'évêque et que comme Sa Grandeur regrette aujourd'hui de s'être laissé aller, par suite de précipitation, à juger injustement, regrette d'avoir employé des expressions indignes d'elle, on la verra, quoique un peu tard, se ranger du côté du peuple et ainsi faire oublier ce désagréable incident dans sa vie.

Le même jour, 26 août, M. Dillon prononça à Clonmel (cette ville se trouve en dehors du diocèse de Limerick) le discours suivant, discours qui est peut-

être encore plus remarquable, plus important que celui qu'il fit à Limerick le 24. Nous croyons que le lecteur ne regrettera pas d'en avoir pris connaissance.

M. Dillon prenant la parole:— . . . J'avais espéré et j'avais cru, dit-il, que la manifestation de l'autre jour à Limerick aurait mis fin à cette controverse si attristante pour tous les catholiques d'Irlande. Oui, elle a été attristante et humiliante, mais je prétends que ce n'est pas pour nous qu'elle a été humiliante (applaudissements). Nous n'avons pas cherché cette controverse; elle nous a été imposée et quoique je ne le cède en rien, à qui que ce soit, en fait de respect pour les ministres de ma religion et pour les évêques de mon Eglise (applaudissements), je dis, peu m'importe quelle en sera la conséquence, je dis que, quand un évêque catholique prend place dans l'arène politique et attaque avec persistance et de la manière la plus dangereuse, le grand mouvement du succès duquel dépendent et l'habitation et l'existence du peuple, cet évêque fût-il dix fois évêque, je lui résisterais (applaudissements). Tout en faisant tous mes efforts pour traiter cet évêque avec le respect dû à ses fonctions, je parlerais de sa politique comme je le ferais de celle d'un catholique laïque. Je maintiens et je suis prêt à prouver qu'en agissant ainsi je marche sur les pas des hommes les plus illustres qui aient jamais fait honneur aux Catholiques laïques de ce pays (applaudissements). Je marche sur les pas d'O'Connell (applaudissements) et je regrette sincèrement et profondément que, par une lettre du caractère le plus extraordinaire—comme je pense le prouver—par une lettre qui paraît aujourd'hui dans le "*Freeman's Journal,*" l'Evêque de Limerick m'impose comme un devoir de pousser cette controverse plus loin. Dans cette lettre que vous pouvez lire dans le "*Freeman*" d'aujourd'hui, Sa Grandeur m'attaque, moi et le "*Freeman*" lui-même. Que fait Sa Grandeur? Monseigneur commence ou plutôt finit sa lettre en écrivant qu'il croit devoir dire: "Je n'ai jamais songé à accuser M. Dillon, personnellement, d'improbité." Dans ce cas, je ne comprends pas la langue Anglaise, pas plus d'ailleurs que qui que ce soit en Irlande, car si jamais improbité de la plus basse description a été reprochée à quelqu'un, elle me l'a été (applaudissements). Mais il me semble que cette explication de Sa Grandeur vient un peu tard. Après que la manifestation de Limerick a eu lieu Monseigneur vient dire qu'il ne m'accuse nullement d'être, personnellement, mû par des sentiments d'improbité et il ajoute que jamais il ne l'a fait. Comment s'en tire-t-il alors? Dans une lettre qui occupe presque deux colonnes, il cherche à changer de terrain et ayant reconnu la fausseté de l'accusation d'improbité, il m'accuse tout simplement d'être un menteur (cris: oh! oh!). Voici, du reste, comme

il parle : Il dit que le point principal de la controverse, entre lui et moi, a été intentionnellement laissé de côté par le "*Freeman*" et par les orateurs qui ont pris la parole à la manifestation de Limerick. Maintenant, quel est le point principal de la controverse suivant l'Evêque ? Selon lui, c'est que j'ai attaqué le Souverain Pontife dans un langage odieux, insultant, et, ajoute-t-il, ce langage était si injurieux, si injustifiable que "M. Dillon a eu l'audace de dire qu'il n'avait jamais prononcé toute une phrase dans laquelle le poison était concentré." C'est bien vrai, j'ai nié et maintenant l'Evêque de Limerick, ayant reconnu qu'on ne peut m'accuser d'improbité, me traite de menteur, parce que, dit-il, j'ai insulté le Souverain Pontife. Le lendemain du jour où je prononçai le discours auquel il est fait allusion, j'écrivis aux journaux pour dire que mon discours entier avait rapport—comme le prouve le contexte—à l'action du gouvernement tory qui poursuivait une vile intrigue à Rome. J'ajoutai que je n'avais pas prononcé un mot qui impliquât un manque de respect pour le Souverain Pontife. J'allai même plus loin, car je dis : Si, dans mon langage quelque expression prononcée dans la chaleur du débat à la Chambre, prête à une telle construction je déclare maintenant qu'une telle pensée n'est jamais entrée dans mon esprit et que tout mon discours se rapportait à l'action de Lord Salisbury et de M. Balfour (applaudissements).

M. le doyen Mahony de Sydney : Je vous ai entendu, M. Dillon ; vous avez parfaitement raison.

M. Dillon : Je vous suis très-reconnaissant. Un témoignage inattendu et dont je remercie son auteur, me vient d'un homme que j'appellerai mon ami personnel—c'est un des prêtres les plus vénérés et les plus respectés d'Australie (applaudissements). Il était présent et a suivi mon discours. Je vous le demande, quelle autre signification peut-on donner à mes paroles ? (très-bien, très-bien). Le contexte de mon discours est une preuve suffisante de ce que je voulais dire. Afin d'éviter un scandale public, j'allai jusqu'à dire que, si quelqu'expression m'avait échappé qui pût être tournée de façon à avoir le sens que Mgr. O'Dwyer lui donne dans son accusation, je déclarais n'avoir jamais eu une telle signification à l'esprit et j'ajoutais que mes paroles avaient toutes rapport aux intrigues des agents Anglais à Rome. Et aujourd'hui encore, je dénonce et je dénoncerai toujours les intrigues qui se poursuivent à cette heure, intrigues grosses de dangers sans nombre pour la religion catholique de ce pays et contre lesquelles, il est du devoir des catholiques, prêtres et laïques de se mettre en garde (applaudissements). Mgr. O'Dwyer n'a laissé aucun doute sur l'origine de sa lettre. Il s'est fondé sur ce que j'aurais déclaré au peuple de ce pays que je n'ai dirigé aucune attaque contre le Souverain Pontife. Selon lui j'ai

menti. Je laisse au peuple Irlandais de juger si, oui ou non, j'ai fait tout ce que je pouvais pour écarter toute possibilité de malentendu sur ce point important (très-bien, très-bien).

Je demande toute votre attention pour cette partie de sa lettre. Maintenant j'affirme et je suis prêt à prouver que jamais insulte plus grande n'a été faite à tout l'Episcopat et aux prêtres catholiques d'Irlande, pour ne rien dire des laïques, que celle contenue dans la lettre de Mgr. O'Dwyer. Ecoutez ce qu'il écrit: "A l'avenir, la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ sera mise au-dessus de toute attaque. C'est là déjà un point de gagné." Mais personne n'a dit un mot outrageant de lui comme Evêque! Pour ma part, je ne l'ai jamais fait (applaudissements). Ce n'est pas à moi de le critiquer. L'Evêque continue: "C'est là déjà un point de gagné; et quelle que basse opinion que vous ayez de moi comme évêque, je vous assure, en toute sincérité, que je considère ce point gagné, digne de toute la peine qu'il a coûtée." Qu'est ce que cela signifie? Cela veut dire que moi, parlant comme le représentant d'une circonscription Irlandaise Catholique, j'ai attaqué, à la Chambre des Communes Anglaise, le Souverain Pontife, Chef de notre Eglise et qu'il n'y eut pas en Irlande, un évêque, archevêque ou prêtre pour défendre la personne du Pape contre mes attaques, sauf Mgr. O'Dwyer. Cette lettre accuse Mgr. Croke (applaudissements), Mgr. Walsh (applaudissements), les archevêques de Tuam et d'Armagh de s'être contentés d'être des témoins silencieux tandis que j'insultais le Pape et de n'avoir pas eu un mot de condamnation pour cette insulte. Dans cette lettre encore Mgr. O'Dwyer prétend que le Pape n'a d'autre champion par toute l'Irlande que lui-même. J'éprouverais un sentiment d'humiliation bien plus profonde que n'a jamais éprouvée un catholique en Irlande, si le Souverain Pontife, le Chef de notre Eglise, ne pouvait compter que sur Mgr. O'Dwyer seul—cet homme qui a si peu d'influence sur ses diocésains—si, dis-je, cet homme était le seul défenseur, le seul champion du Pape au milieu de nous. Je répète que parmi toutes les insultes qui ont été adressées à l'Eglise et à ses prélats, il n'en est pas de plus cruelle que celle de dire que les évêques se sont contentés d'être des témoins silencieux pendant que le Chef de l'Eglise était couvert d'opprobre et d'injures.

Puis l'évêque continue et explique ce à quoi il objecte. Il dit que la devise mise en évidence sur une de nos bannières à Limerick était: "Notre religion de Rome, notre politique de chez nous." J'accepte cette devise (bruyants applaudissements), et je dis que ce devrait être la devise de tout catholique Irlandais, évêque, prêtre ou laïque. Je dis que le jour où les évêques d'Irlande trouveront à redire à de telles paroles, sera un jour de malheur pour la religion Catholique dans ce pays, un jour maudit

pour la race Irlandaise (applaudissements). L'évêque dit aussi que cette devise a été le fondement de tous les discours prononcés à Limerick et, ajoute-t-il, "du scandaleux discours de M. O'Brien à Manchester." "Me sera-t-il permis" écrit-il, "de demander à ces messieurs ce qu'ils entendent quand ils disent: Notre religion de Rome, notre politique de chez nous?" Ma réponse à l'évêque, la voici: Nous entendons ce qu'O'Connell entendait quand il se servait exactement des mêmes mots (applaudissements). Permettez-moi de vous faire remarquer aussi qu'O'Connell, quand il livra la grande et rude bataille qui fut la charte de la liberté de l'Eglise en Irlande—j'entends par là la lutte qu'il eut à soutenir contre le veto, lutte qui, en Irlande, a préservé l'Eglise Catholique de bien des malheurs qui l'ont atteinte sur le continent—permettez-moi, disais-je, de vous faire remarquer qu'O'Connell fut aussi dénoncé par des évêques catholiques, tout comme moi je le suis aujourd'hui (applaudissements). Ces évêques avaient une raison bien plus forte pour accuser O'Connell. Et pourquoi? Parce que notre conduite à nous n'a rien à faire avec la discipline de l'Eglise. Nous défendons tout simplement le droit des représentants de l'Irlande de diriger la politique en dehors de toute influence éxtérieure (applaudissements). Mais ces mêmes paroles que l'on nous reproche, parce qu'elles ont paru sur une des bannières portées en tête d'une manifestation à laquelle nous prîmes part, ces paroles, dis-je, O'Connell les prononça à propos d'une question de discipline de l'Eglise, question qui, selon lui, mettait en jeu la liberté de l'Eglise en Irlande. Son langage était donc bien plus fort.

Il y a encore dans cette lettre des plus précieuses, un point sur lequel je veux attirer votre attention. Mgr. O'Dwyer dit que personne en Irlande n'a plus de vénération pour Mgr. Croke et pour Mgr. Walsh que lui-même. Je ne crois pas qu'il ait adopté un bien bon moyen de le prouver. Il a cherché, autant que cela était en lui, à les mettre dans une position tout-à-fait fausse et pénible. Il les a montrés au peuple Irlandais, donnant leur consentement tacite aux injures adressées au Souverain Pontife. Suivant mon humble jugement, il aurait mieux fait, dans son propre intérêt et certainement il aurait épargné beaucoup de peine à ce pays catholique, s'il avait laissé à ceux qui sont ses supérieurs dans l'Eglise, ceux qui étaient évêques avant lui, longtemps même avant que son nom fut connu, s'il avait laissé, dis-je, ces hommes défendre le St. Siège, dût le St. Siège avoir besoin d'être défendu (très-bien, très-bien). Je n'ai qu'une chose à dire, c'est que le jour ne viendra jamais où le St. Siège aura besoin d'être défendu dans l'Irlande catholique (applaudissements). Tout en étant déterminés à montrer à l'univers que nous sommes indépendants en politique, que jamais nous ne consentirons à

voir nos affaires politiques devenir l'objet des intrigues de l'Angleterre, soit ici en Irlande, soit dans n'importe quelle partie du monde, nous, laïques catholiques d'Irlande, nous avons prouvé déjà et cela par des sacrifices plus grands que ne pourraient raconter les journaux, nous avons prouvé, dis-je, que nous sommes dévoués au Chef de l'Eglise (bruyants applaudissements). Nous avons été fidèles à l'Eglise quand fidélité à l'Eglise était le synonyme de ruine, de mort ; nous serons fidèles à l'Eglise dans l'avenir, et je ne crains pas de dire que ceux d'entre nous qui sont de zélés catholiques Irlandais seront, si l'heure des épreuves sonne, aussi fidèles que ceux que Mgr. O'Dwyer appelle "sa foule" (nouveaux applaudissements).

Et maintenant j'ai encore quelques mots à dire. Je ne vondrais pourtant pas trop prolonger cette réunion (non, non, parlez, parlez), mais le sujet est d'une telle importance qu'il faut que je dise quelques mots de l'historie de la lutte engagée sur la propriété de Glensharrold, parce qu'une partie de la lettre de Sa Grandeur est consacrée à cette question et donnerait au public une idée tout-à-fait fausse de la situtuation. L'évêque dit que nous avons continué la lutte plutôt que d'acceptor une réduction de 35 pour cent et que toute la différence, sur la propriété entière, entre ce que nous demandions et ce que le tribunal consentait à accorder, n'était que de 25 livres. Examinons un peu la propriété et son histoire. Glensharrold est une des propriétés les plus pauvres, où le fermage est des plus exhorbitants. Elle est située dans l'ouest de l'Irlande et d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il n'y a jamais eu, dans cette partie de l'Irlande, de tenanciers assujetis à un plus honteux système de vol et de persécution, que celui qui est mis en pratique sur cette propriété de Glensharrold. Eh bien, jamais les tenanciers n'obtinrent d'adoucissement jusqu'à ce que nous eûmes appliqué le Plan de Campagne chez eux (applaudissements). Jusque là, ils avaient été harcelés par tous les moyens connus de la loi pour tourmenter les tenanciers Irlandais, mais quand nous eûmes lutté, avec le Plan de Campagne, pendant deux ans sur cette propriété en faisant des sacrifices—car, plusieurs personnes furent mises en prison—et dépensant des sommes considérables pour soutenir la lutte, alors l'évêque de Limerick, afin, comme il l'admet lui-même, de tirer le peuple de cette association criminelle, descend sur la propriété et se présente comme négociateur entre le landlord et les tenanciers. Tout cela, il le fait en dessous et sans nous consulter en quoi que ce soit. Quel en a été le résultat ? Sans nul doute, le propriétaire désirant ardemment s'assurer la coopération de Mgr. O'Dwyer—la toute puissante co-opération de l'Evêque du diocèse—pour amener ses tenanciers

à s'arranger, leur offrit des conditions qu'il n'aurait jamais offertes sans le Plan de Campagne (applaudissements). L'évêque envoya sur la proprieté un expert du nom de Greene-Barry, un monsieur qui dans tout Limerick passe pour l'ami des landlords, un expert que le peuple n'aurait jamais songé à employer. . . . Donc, cet expert alla sur la propriété, comme l'ami de l'évêque et l'expert des landlords et il en revint disant dans son rapport qu'il fallait faire une réduction de 40 pour cent, justement ce que nous demandions (applaudissements). Alors que fait l'évêque? Il met dans sa poche et essaye de faire disparaître ce rapport de l'expert choisi par lui-même. Or, ce rapport confirme complétement notre demande, et rappelez-vous que cet expert n'est pas l'ami des tenanciers, la probabilité étant que si nous avions un expert impartial il aurait réduit le fermage de 60 ou 70 pour cent, car la terre est absolument sans valeur sur cette propriété, j'ai eu l'occasion d'en juger par moi-même hier. L'évêque met donc ce rapport dans sa poche et ainsi le fait disparaître, car depuis lors, il nous a été impossible d'obtenir de lui qu'il le publie. C'est alors qu'il fait savoir que si les tenanciers veulent se séparer de nous, et ne plus se laisser diriger par nous, mais s'en remettre à lui, ils auront une réduction de 35 pour cent, et d'autres concessions encore leur seront faites. Je m'explique: si les tenanciers cèdent, s'ils sacrifient la cause, s'ils sacrifient les hommes et la politique qui leur ont obtenu ces concessions et les ont sauvés de la ruine, s'ils font tout le mal qu'ils pourront à leur propre cause et à celle des tenanciers en général, ainsi qu'à nous-mêmes—car, ne vous y trompez pas, notre prestige, notre pouvoir en Irlande sont indissolublement liés à la fortune des tenanciers—alors, pour leur faire obtenir une réduction de 30 pour cent, l'évêque pose comme condition qu'ils se retireront de l'association, qu'ils nous insulteront publiquement en se séparant du Plan de Campagne, afin que lui puisse triompher de nous. . . . Eh bien donc, voilà quel était l'état des affaires quand la question fut posée devant nous. Un monsieur vint nous trouver à notre bureau, à Dublin, et nous dit que l'évêque faisait l'offre en question. Voici notre réponse: "Nous ne conseillerons pas aux tenanciers de renoncer à leur demande d'une réduction de 40 pour cent, à moins que nous ne soyons certains qu'ils auront satisfaction." N'oubliez pas que la proposition de l'évêque de Limerick aux tenanciers était que, s'ils nous abandonnaient, il (l'évêque) intercéderait pour eux et demanderait une réduction de 30 pour cent. Nous répondimes que, si on nous donnait une assurance positive que la réduction de 35 pour cent serait accordée, alors nous consentirions à conseiller aux tenanciers d'accepter l'arrangement. Je ne crois pas que nous aurions été justifiés de faire plus, vu que la réduction était beaucoup trop in-

suffisante, vu l'état de la propriété, vu aussi que l'on empêchait les prêtres d'assister le peuple et que l'on faisait tout les efforts pour ruiner l'association et les tenanciers. Pour toute réponse, on nous apprit que les évictions avaient commencé. Je vous pose la question : Sur qui retombe la responsabilité de ces évictions faites par suite d'une différence de 25 livres ? Est-ce sur notre tête (non, non) ou sur celle de l'évêque et de ses alliés (oui, oui) ? . . . . Il est donc tout-à-fait oiseux de venir dire que la différence de 25 livres était la seule différence . . . . Il était d'autant plus difficile d'arriver à un arrangement que les prêtres du diocèse avaient reçu défense de parler aux malheureux tenanciers et que les tenanciers étaient trop accoutumés à l'oppression, si accoutumés qu'il fallut beaucoup d'encouragement pour les engager à continuer la lutte. Pourtant, prenant en considération toutes ces difficultés et d'autres encore, je désirais vivement arriver à un arrangement sur la propriété, mais les conditions offertes ne rendaient pas, selon moi, suffisante justice aux tenanciers de sorte qu'il nous était impossible de les accepter. Et comme nous avions dépensé beaucoup d'argent sur la proprieté, nous avions le droit de demander à M. Delmege non-seulement de mettre ses tenanciers à même de gagner leur vie, mais encore de nous rembourser, de ses propres rentes, une partie des fonds nationaux que nous avions été obligés de dépenser. Je dirai plus, nous avions le droit de le forcer à le faire.

Mgr. O'Dwyer dit: "Au moment où je publiai ma lettre sur ce sujet, je venais de faire ma visite pastorale dans la paroisse sur laquelle se trouve Glensharrold. Un des fermiers vint à moi, de nuit, avec une liste des noms de ses confrères qui étaient prêts à payer leur loyer, et à suivre mon avis. Je lui dis que suivant mon opinion, ils commettraient une grande faute s'ils quittaient leurs fermes et j'ajoutais qu'ils devaient payer leur fermage. Savez-vous quelle question il me fit ? 'Si nous payons,' me dit-il, 'nous protégerez-vous ?'" Je crois avoir entendu des inspecteurs de police, des intendants dire la même chose, à Londres, au moment où les juges les examinaient.* Il est malheureusement vrai de dire que sur chaque propriété pauvre, en Irlande, on trouve des hommes qui, soit par lâcheté, soit par manque d'honnêteté désirent vivement quitter l'association de leurs confrères. Mais rappelez-vous qu'ils sont achetés par des conditions qu'on ne leur aurait jamais offertes sans cette alliance, sans les sacrifices faits par les autres et je crois qu'il ne sied guère à l'Evêque Catholique du diocèse de se prêter à de tels procédés (applaudissements). Personnellement je n'ai jamais caché, je n'ai jamais nié que je sois, que j'aie toujours été

* Devant la Commission Spéciale.

prêt que j'aie toujours engagé les tenanciers à employer la pression que moi-même je leur prêche souvent. Oui, je la leur recommande contre ceux qui, s'étant volontairement enrôlés dans l'association des tenanciers pour affirmer leurs droits, pour défendre leurs demeures, cherchent ensuite à obtenir des conditions pour eux-mêmes, en dehors de cette union (très-bien, très-bien). Naturellement il y a des lâches, des hommes sans loyauté sur toute proprieté en Irlande et il est regrettable que quand de tels faits se produisent, ils soient rendus publics par un évêque catholique, dans le but de rendre notre association odieuse et de nous priver de la sympathie publique . . . .
Ce mouvement, à la tête duquel nous sommes, est, je crois, en dépit de tout ce qui en a été dit dans cette lettre, en dépit de toutes les accusations portées contre nous de différents côtés, ce mouvement est basé sur la justice et sur l'un des principes les plus élevés qui puissent établir l'union entre les hommes, je veux dire, une loyauté réciproque (applaudissements). C'est un mouvement qui, dans mon humble opinion, a fait plus, en dix ans, pour élever la condition sociale du peuple Irlandais et pour l'émanciper, politiquement parlant, que tous les généreux sacrifices des cent ans qui ont précédé (applaudissements). Ce mouvement, selon moi, a appris au peuple Irlandais à se fier davantage les uns aux autres. Ce mouvement a plus fait pour leur donner une plus grande confiance en eux-mêmes, que toutes les agitations précédentes. En dépit de ces dénonciations, en dépit de toutes ces accusations, tant que j'aurai la confiance d'un collège électoral Irlandais, je continuerai à prêcher au peuple les mêmes principes, jusqu'à ce qu'enfin ce maudit "Landlordisme," ces lois faites par l'étranger soient abolies . . . . . Avant de conclure, je renouvelle ici le défi que Mgr. O'Dwyer refuse dans sa lettre d'aujourd'hui. S'il trouve à redire à notre manière de procéder, qu'il nous en propose une meilleure (applaudissements). . . . . *J'aurais honte de travailler avec un peuple qui, après avoir vu le terme et le but de son agitation presque atteint, aurait soudain des remords de conscience et craindrait d'employer le boycottage contre le "Landlordisme" en Irlande* (applaudissements). Quand, Sa Grandeur, ou un autre homme de sa trempe ont-ils jamais saisi l'occasion de dénoncer les exterminateurs du peuple? (applaudissements.) Ils se sont tus quand M. Delmege volait ses tenanciers, mais leur conscience ne leur laisse pas de repos quand les tenanciers de Glensharrold essayent de boycotter Delmege (très-bien). Eh bien, je crois que la conscience du peuple Irlandais est en règle sous ce rapport (applaudissements). Je suis sûr que le peuple continuera cette politique tant qu'elle sera nécessaire (applaudissements). Cette politique est une bénédiction et sera le salut du peuple (nouveaux

applaudissements), et en dépit de la condamnation portée par Mgr. O'Dwyer, je suis sûr que les tenanciers continueront à avoir recours à cette arme, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu l'émancipation complète de la race Irlandaise (applaudissements prolongés).

Nos lecteurs auront remarqué que MM. O'Brien et Dillon et avec eux le *Freeman* avaient attaché une grande importance à cette allégation que l'évêque de Limerick dans ses relations avec les tenanciers de Glensharrold avait rejeté l'opinion de son propre expert, un monsieur du nom de Greene-Barry. Il était évidemment facile de baser sur cette allégation une attaque contre l'évêque de Limerick et cette attaque aurait pu lui faire beaucoup de mal aux yeux du public. Cependant elle échoua complétement comme le prouve le télégramme ci-joint envoyé par M. Greene-Barry au *Freeman* et publié par ce journal le 27 août. En même temps, ce télégramme permettra au lecteur de se former une idée de l'importance qu'il peut attacher aux assertions parnellistes faites de la même façon. Voici le télégramme de M. Greene-Barry :—

"L'assertion faite dans votre article (*Freeman's Journal*) de ce jour (26 août) où l'on me représente comme ayant condamné l'arrangement proposé par Mgr. O'Dwyer dans l'affaire de Glensharrold est erronée. Au contraire, j'ai cru que la proposition de l'évêque était juste et équitable et je suis encore de la même opinion." (Signé) JAMES GREENE-BARRY.

. . .

Nous trouvons dans le *Freeman* du 27 août quelques remarques sur le discours de M. Dillon à Clonmel et aussi sur la situation. Nous les reproduisons ici.

Au point de vue de la matière et de la forme, le discours de M. Dillon est une réponse modèle, forte, calme, modeste et rationnelle à l'évêque de Limerick . . . . , ...
De Mgr. O'Dwyer nous ne pouvons parler qu'avec tristesse—certainement pas avec colère. Les grands, les saints prélats auxquels M. Dillon fait allusion, tiennent leur autorité exactement de la même source élevée dont il (Mgr. O'Dwyer) a parlé d'une manière si aggressive dans sa lettre. Ces prélats sont les

amis de M. Dillon. Ils sont nos amis, ce dont nous sommes fiers, et jamais, nous l'espérons, nous ne nous rendrons indignes de leur confiance, de leur amitié. Ils sont surtout les amis du peuple, les ennemis des ennemis du peuple. L'évêque de Limerick fera bien de réfléchir à la compagnie dans laquelle il se trouve dans cette controverse. . . . .

Voilà donc le scandale complet maintenant. Un évêque a pris sur lui le devoir pénible mais consciencieux d'enseigner la morale à son peuple. Pour cette action légitime les "*patriotes*" l'ont dénoncé dans un langage qui dépasse toutes les bornes. L'évêque avait suggéré à ces "*patriotes*" que, s'ils le croyaient en faute dans sa théologie, ils pouvaient s'en assurer en consultant le cardinal Manning ou n'importe quel évêque d'Irlande. La réponse qu'il reçut est caractéristique aux hommes qui ont tort et qui savent qu'ils ont tort. Ces hommes le couvrirent d'insultes, attaquèrent son office sacré et essayèrent de rendre vains ses efforts pour faire ce qu'il croyait son devoir envers son diocèse.

Bien plus, les "*patriotes*" et la "*presse patriotique*" publièrent bien haut que Mgr. O'Dwyer était seul, que le reste ou au moins la grande masse des évêques d'Irlande approuvait leur conduite. Le moment était certainement critique et jusque là aucun des collègues de l'évêque de Limerick n'avait ouvert la bouche.

Le 27 août, pourtant, l'archevêque de Dublin, Mgr. Walsh, rompit ce silence. Il écrivit une lettre au *Freeman* qui la publia le 28. Cette lettre a occasionné beaucoup de critique et mérite d'être lue avec attention. La voici:

Dublin, le 27 Août, 1890.

Cher Monsieur.—Je suis sûr que tous les Catholiques d'Irlande, laïques et ecclésiastiques, seront de mon avis et reconnaîtront avec moi que je dois protester très-énergiquement contre l'abus que l'on a fait de mon nom au cours de cette controverse irritante qui est soulevée en ce moment dans le Sud de l'Irlande. Comme ce dont je me plains est tout ce qu'il y a de plus publique, je crois que ma protestation doit être publique aussi. En toute

probabilité, je serai absent d'Irlande pendant quelques semaines. Durant mon absence, je n'aurai pas d'occasion favorable de m'expliquer, comme je me croirais obligé de le faire si cette nouvelle espèce de controverse publique, où l'on se sert de mon nom comme d'une arme, soit offensive, soit défensive, devait continuer plus longtemps. J'espère donc que, si cette malheureuse querelle doit continuer, ceux qui y sont directement mêlés verront la convenance de respecter autant qu'ils le peuvent, la protestation que je fais ici publiquement contre l'emploi de mon nom dans une dispute où je n'ai absolument rien à faire, quelque soit l'aspect sous lequel on la considère, politique, personnel ou autre.

J'ai l'honneur, Monsieur,
de me dire tout à vous,
✠ WILLIAM J. WALSH,
Archevêque de Dublin.

Le même numéro qui publiait cette lettre annonçait, sans faire connaître sa destination, que l'archevêque avait quitté Dublin le 27.

Et maintenant passons à un autre incident qui eut lieu huit jours après le scandale de Limerick et que nous trouvons relaté dans le *Freeman* du 2 septembre Nous le donnons ici sans commentaires.

Aujourd'hui, lundi premier Septembre, dans l'après-midi MM. John Dillon et W. O'Brien sont arrivés à Thurles pour rendre visite à l'Archevêque de Cashel qui les avait invités à passer quelques jours chez lui avant leur départ pour l'Amérique. Cette visite devait avoir un caractère tout privé, mais les habitants de Tipperary qui ne se laissent arrêter par rien, n'eurent pas plutôt entendu dire que ces messieurs allaient arriver, qu'ils se levèrent en masse pour leur faire une réception splendide . . . . .
Nos voyageurs quittèrent Dublin par le train d'une heure. A toutes les stations où ils furent reconnus on les acclama . . .
A l'arrivée du train à Thurles, une foule énorme occupait la gare et les abords de la gare . . . . , ...
Parmi les assistants nous avons remarqué une dizaine de prêtres au nombre desquels se trouvait le Révérend N. Rafferty administrateur . . . .
On lut un télégramme de M. Condon, membre du Parlement, annonçant qu'il ne pouvait venir . . . .

LE RÉVÉREND N. RAFFERTY ayant été élu président prit la parole et dit :— . . . . Je sens qu'aujourd'hui je puis me dispenser de faire les présentations d'usage et je n'ai nullement

besoin d'introduire ces messieurs que vous êtes venus honorer (applaudissements) en leur souhaitant la bienvenue. Il n'y a pas, de nos jours, deux Irlandais qui soient plus connus, plus aimés que John Dillon et W. O'Brien, en qui la race Irlandaise tout entière ait plus de confiance pour leur ferme, leur noble défense de la cause de sa nationalité. Il serait difficile de trouver deux Irlandais vivant qui soient plus redoutés de leurs adversaires (applaudissements). La visite que MM. Dillon et O'Brien sont venus faire à l'Archevêque est simplement une visite d'amis et non une visite d'hommes publics, mais je suis heureux et je vous remercie de cette manifestation spontanée et extraordinaire, de cet accueil qui leur est fait par ces milliers que je vois autour de moi et qui, évidemment n'ont pas voulu ou n'ont pas pu réprimer leurs sentiments d'affection, d'enthousiasme pour les plus aimés, les plus dévoués défenseurs de la cause Irlandaise (applaudissements) . . . .

M. O'Brien qui en se levant fut salué d'acclamations enthousiastes dit: Mes chers compatriotes, vous savez que nous sommes ici les hôtes de votre illustre archevêque, Mgr. Croke (applaudissements) . . . .

M. John Dillon qui fut également acclamé prononça les paroles suivantes: Habitants de Tipperary, je suis fier de me trouver une fois de plus dans les vieux murs de Thurles où j'ai si souvent paru durant les dix dernières années. Je suis plus fier encore d'être l'hôte de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Cashel (applaudissements) . . . .

Après quoi MM. O'Brien et Dillon se rendirent à l'Archevêché où ils furent reçus par Sa Grandeur.

A cette manifestation, suivant le *Freeman* que nous venons de citer, il y avait des députations des tenanciers d'un certain M. Smith-Barry. Leur objet était de souhaiter la bienvenue à MM. Dillon et O'Brien à leur arrivée à Thurles où demeure Mgr. Croke. Ces tenanciers sont les diocésains de l'archevêque. Ils lurent des compliments aux hôtes de leur archevêque. En réponse à ces compliments ainsi qu'aux quelques mots de bienvenue prononcés par le père Rafferty, MM. O'Brien et Dillon répondirent par un discours dont nous avons donné les premières phrases. Nous n'avons pas jugé à propos de publier le reste de leur discours parce qu'ils ont rapport à

l'incident Smith-Barry plutôt qu'à celui qui nous occupe. Cependant comme il y a une certaine connexion entre ces incidents, un mot d'explication ne sera pas déplacé.

Le Plan de Campagne, est en vigueur depuis un certain temps sur la propriété d'un certain M. Ponsonby près de la ville de Youghal. Il paraissait à peu près certain que le propriétaire, dont les ressources étaient limitées, serait obligé de céder devant la pression exercée sur lui ; sa ruine semblait imminente quand un syndicat, à la tête duquel était M. Smith-Barry, vint à son secours.

Or, M. Smith-Barry est un propriétaire riche et bien connu. Il possède des terres non seulement dans le diocèse de Cashel, mais encore près de Cork et en Angleterre. Il est généralement respecté et aimé de ses tenanciers à cause de la bonté invariable et de la générosité avec laquelle il les traite. Ses bonnes qualités comme landlord sont si évidentes que l'avocat principal de la ligue (Sir Charles Russell) en fit mention lorsqu'il prononça son discours pour la défense de la ligue (l'an dernier) devant les juges de la Commission Spéciale dont il a déjà été parlé au commencement de cette brochure. Les tenanciers de M. Smith-Barry n'ont absolument aucun grief contre lui ; ils le reconnaissent eux-mêmes, et selon l'opinion reconnue de la ligue, lui, du moins est un propriétaire raisonable et innocent de "*rapacité*" et de "*cruauté*." Le fermage de ses terres est donc une dette qui lui est dûe en toute justice d'après la ligue elle-même. Et pourtant qu'a fait la ligue ? Parce que M. Smith-Barry est à la tête du syndicat qui est venu au secours de M. Ponsonby sur la propriété duquel l'immoral Plan de Campagne a été adopté, ses tenanciers du diocèse de Cashel (dans la ville et les environs de Tipperary) ont été contraints par intimidation, de refuser de lui payer le fermage qui lui était

dû. Ainsi M. Smith-Barry s'est vu forcé, quoiqu'à contre-cœur, d'avoir recours aux évictions.*

C'est là le dernier développement du désordre, que de forcer, par la cruauté, un corps choisi de tenanciers à entrer en lutte avec une personne à qui ils n'ont rien à reprocher et ainsi leur faire perdre leur propriété personnelle, afin de priver cette personne de son revenu légitime et de la punir en même temps d'avoir fait une chose qui, quoique juste en elle-même, déplaît à la ligue !

La conséquence en est que la guerre agraire et cette nouvelle phase du Plan de Campagne sévit avec vengeance à Tipperary et que l'avenir, autrefois si plein d'espérances, de ce centre industriel très-prospère est très-sérieusement compromis. Les pauvres gens, (car ce sont eux qui souffrent, qui ont toujours souffert durant cette agitation, plutôt, que dis-je ? infiniment plus que le riche), les pauvres gens, je le répète, gémissent sous le règne de terreur du boycottage qui leur est impitoyablement imposé pour les tenir, comme disent les "*patriotes*," "en ligne avec le mouvement." C'est à Tipperary que le prêtre (le père Cantwell), donna de l'autel cette définition du boycottage que nous avons citée : "la mort à petit feu." MM. Dillon et O'Brien et leurs amis ont développé cette terrible lutte et s'en sont fait gloire publiquement. Ce sont eux qui sont responsables de la misère, des angoisses et de la détresse que cette lutte impose au malheureux

---

* C'est un fait digne de remarque que, parmi les quelques protestants de ce district, un ou deux seulement ont cédé à la crainte et ont joint l'association formée contre M. Smith-Barry. Il est à remarquer aussi que sur sa propriété de Cork qui naturellement se trouve en dehors du diocèse de Cashel, aucun de ses tenanciers (presque tous catholiques) ne veut rien avoir à faire avec ce mouvement contre M. Smith-Barry. Ils restent, comme par le passé, fermes dans leurs relations cordiales avec leur landlord.

peuple.* Malgré cela, le premier septembre dernier à Thurles, parlant à quelques pas du seuil de l'Archevêché, sur le point de devenir les hôtes de Mgr. Croke, MM. Dillon et O'Brien n'hésitèrent pas à parler énergiquement en faveur de ce mouvement immoral et des plus désastreux. En agissant ainsi, ils encouragent cette cruelle coercition sans laquelle on ne pourrait maintenir ce mouvement.

Une phrase du discours prononcé par M. O'Brien à Thurles, dans cette occasion à jamais mémorable, mettra nos lecteurs à même de juger pour eux-mêmes quelle intensité de haine, quel délire de passion il est nécessaire d'exciter dans le cœur du peuple ignorant et impressionnable, pour que le mouvement ne cesse pas. Cette phrase, la voici : "Il n'y a pas, sur le sol d'Irlande, d'hommes que nous soyons plus fiers de rencontrer que les tenanciers de M. Smith-Barry à Tipperary, Cashel et Boherlane. Je ne devrais pas dire les tenanciers de M. Smith-Barry, mais les hommes qui ne sont plus les serfs de M. Smith-Barry, mais son châtiment et sa malédiction."

Et maintenant notre narration est terminée. C'est un triste récit des événements récents arrivés dans un pays réputé une des places fortes du Catholicisme. Les faits rapportés dans cette brochure parlent d'eux-mêmes. Nous ne les avons ni exagérés ni diminués. Les explications que nous avons crues nécessaires, nous les avons données, mais autrement nous avons rapporté impartialement les faits et gestes des person-

* Le procès de MM. Dillon et O'Brien et de quelques autres personnes parmi lesquelles un prêtre de la localité du nom de Humphreys, a été occasionné par l'association faite contre M. Smith-Barry à Tipperary. Nous nous abstenons à dessein d'aucun commentaire. Quant à savoir si, oui ou non, leur conduite à Tipperary est criminelle devant la loi, c'est l'affaire du tribunal qui les jugera.

nes intéressées. On lira le récit de ces événements avec des sentiments différents. Ils causeront de la peine à ceux qui, mettant de côté toute considération politique, placent au-dessus de tout l'influence de la religion chrétienne, comme l'élément essentiel de la civilisation de l'humanité. Au contraire ils causeront de la joie à ceux qui voudraient détruire l'Eglise afin de pouvoir, avec plus de facilité, établir le nouvel ordre de gouvernements sans Dieu que certains semblent considérer comme le meilleur legs qu'ils puissent faire à la génération future. Mais à tous, du moins, les événements racontés dans ces pages donneront une occasion de voir comment les lois de la morale sont observées en Irlande et comment le Saint-Père est obéi sur un point de religion, par ses propres sujets dans cette île.

INDEX.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

T

U

W

PRINTED BY M^c^CORQUODALE & CO. LIMITED, "THE ARMOURY," SOUTHWARK.
[751]